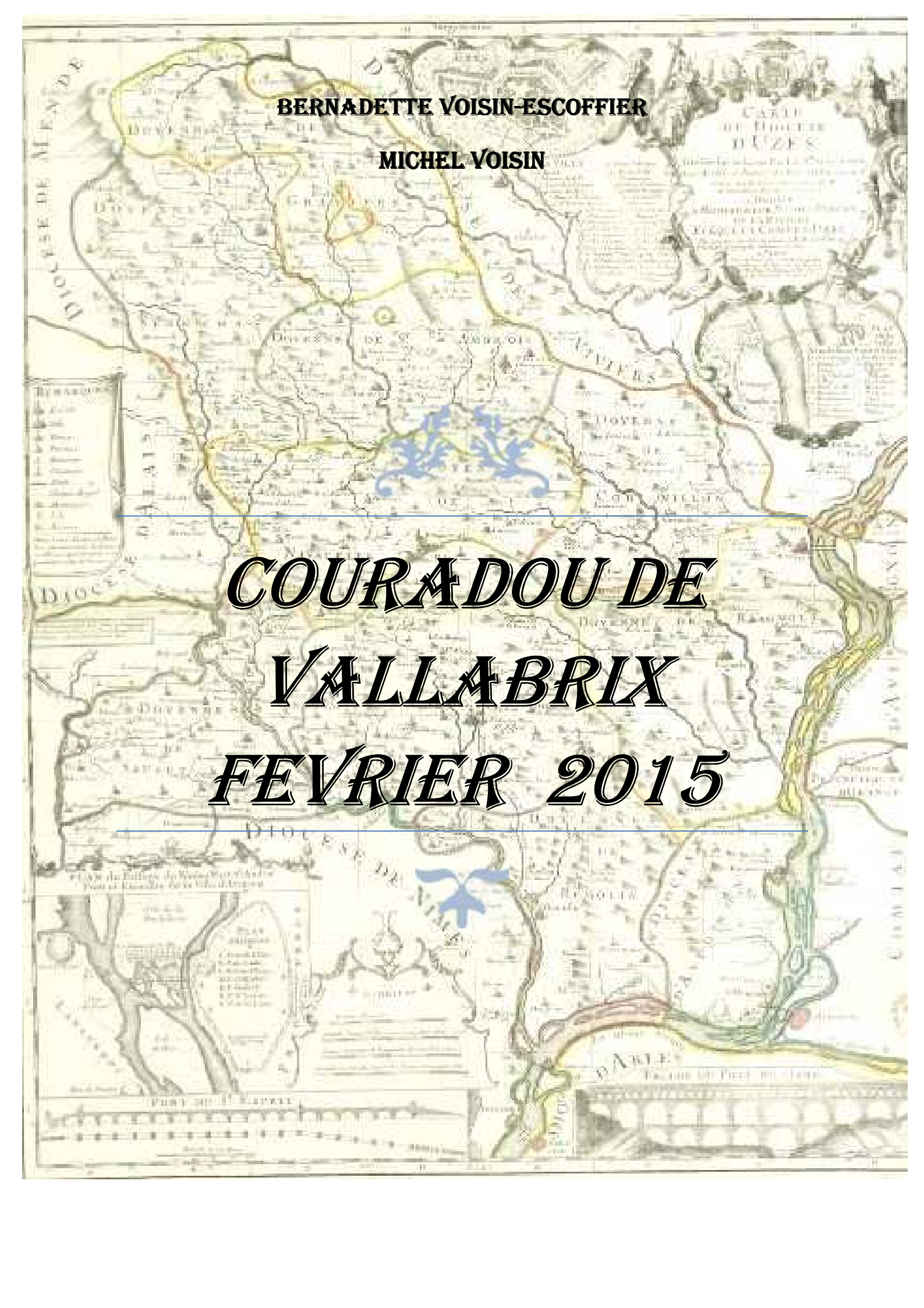




BERNADETTE VOISIN-ESCOFFIER

MICHEL VOISIN

***COURADOU DE
VALLABRIX
FEVRIER 2015***

Une modification ou complément d'information aux Couradou précédents : l'architecte Bègue qui a beaucoup œuvré sur notre commune (maison ronde, église, fontaine etc.) et sur tout le diocèse ne se prénomait pas Aimé mais Joseph Maurice : il faisait suivre son nom de « Aîné » pour se différencier de son père. Sur nos documents le graphisme prêtait à confusion. D'autres que nous ont fait la même erreur, ce qui ne nous excuse pas.

SOMMAIRE :

I : Une exécution capitale à Vallabrix

II : Calade, une découverte

III : Louis Gay au service du roi et autres Vallabrixois à l'honneur

IV : 14-18- Ceux qui ne sont pas revenus – Le Crime des Midis – Les Prisonniers de guerre français

V : Quelques documents représentatifs d'une époque

- Recensement à Uzès en 1807 – Faits-divers à Vallabrix – Adjudication de la feuille de mûrier communal – affichage communal officiel

VI : Distribution de lait en 1948 –

VII : Nourrices au 19^{ème} siècle

VIII : L'Amérique au 19^{ème} siècle : mirage ou eldorado

IX : Une page de publicité

X : Que d'eau, que d'eau ! Les routes inondées en 1892 et des conséquences heureuses

XI : Euphrosine, les Trois Grâces

XII : Le Clocher

I - UNE EXÉCUTION CAPITALE À VALLABRIX



Dans les années 1590 et avant 1593, un des fils de Pierre de Bargeton, petit-fils de Mathieu (celui de la construction de notre façade Renaissance) est assassiné. Le sieur Desplanis est jugé et condamné en première et deuxième instance. Saisi au corps, reconnu coupable, il est conduit à l'exécuteur (le bourreau). Il est amené devant la porte principale du château du seigneur de Valabris où tête et pieds nus, ayant la « hart au col » (la corde au cou) il demande pardon à Dieu, au Roi, à Justice et audit sieur de Valabris. Un échafaud est dressé. Il a la tête tranchée qui est mise au bout d'un « baston » (bâton) et accrochée sur le portail dudit château. Le reste du corps pendra au gibet. La guillotine n'existant pas encore, il est probable qu'il a été décapité à la hache, l'épée étant réservée aux nobles condamnés.

(Gravure 17^{ème} anonyme – Exécution de Léonora Galigai 1617 – Wikimedia Commons-)

Quel est ce fils de Pierre de Bargeton ? Le testament et codicille de Pierre de 1593 énumère les prénoms de ses fils : Louis l'aîné, décédé en 1612, Jean en 1623, Jacques avant 1615. Balthazar meurt en 1587 à 27 ans, ce pourrait être lui. Une inconnue : Israël ou « autre Jean » du testament de leur père, autre Jean dont on perd très vite la trace ? Pierre le grand-père et Jacques l'oncle vont prendre en charge les trois filles de Balthazar, leur mère étant retournée dans sa famille puis remariée.

Nous voyons aussi dans ce fait-divers, que Vallabrix est toujours fief principal des Bargeton, nous pourrions dire aujourd'hui, la cité administrative des Bargeton, bien que Pierre et sa femme Mondete d'Alzon aient acheté le château d'Arpaillargues en 1559, et qu'ils possèdent plusieurs maisons sur Uzès.

Deux poids deux mesures : Jean et Jacques de Bargeton fils de Pierre assassinent un tisserand de St Victor, Jean Serviers. Ils sont poursuivis en 1608/1609 par la Chambre de l'Edit de Castre, spécialisée dans les affaires impliquant des protestants, mais ils ne seront probablement pas condamnés. L'Edit de Nantes de 1598 demande expressément l'oubli des conflits du passé, une "sage oubliance" réclamée par le roi Henri IV. On voit que la Chambre de l'Edit de Paris de 1600 à 1610 privilégie le rejet d'affaires déclarées "abolies, éteintes ou couvertes".

(Sources : Chambre de l'Edit du Languedoc – Jules Cambon de Lavalette edit 1872 – Harvard College Library BNF – archives départementales du Gard notaire Etienne Duveyriat 2^E1/327 – adg not Jean Gentous E1059 - archives départementales de l'Hérault c6515 14/3/1598 - Stéphane Capot Justice et religion en Languedoc au temps de l'Edit de Nantes La Chambre de l'Edit de Castre 1579-1679 Paris Ecole des Chartres)

II – LA CALADE : UNE DÉCOUVERTE :



Les inondations d'octobre dernier et les travaux de goudronnage dans la citadelle ont mis à jour une calade en pierres rouges du Brugas, probablement l'entrée du fort. Des 16^{ème}-17^{ème} siècles ?

Une autre calade entourait le château, fossé d'écoulement des eaux. Peu à peu elle va disparaître à chaque goudronnage. Elle était en pierres rouges du Brugas mais aussi en pierres roulées blanches,

pierres de l'Alzon ? Réparations ? Nous en voyons encore une bande le long des remparts côté Est.

Les rues médiévales chez nous sont très souvent « monteuses », la pente dispensait de construire des égouts. Les jours d'orage, la boue et les immondices dévalaient la pente et allaient rejoindre les rivières en contrebas.

Dans les grandes villes ou les gros bourgs, depuis au moins le roi St Louis ou plus tôt lorsque les romains avaient organisé les rues, on pave au moins les halles, (commerce et économie obligeant), les rues pour y accéder, parfois aussi autour des fontaines et des églises. Ailleurs c'était le règne de la terre battue. Dans quelques villes, les propriétaires de maison devaient paver devant leur porte, sur une certaine largeur et longueur. Mais ils n'en avaient pas toujours les moyens. Cela représentait un coût important, des outils et une main d'œuvre qualifiée que les consuls et les habitants n'avaient pas toujours. Au début on se servait de pierres « roulées », sortant de rivière, de carrière. Leur rondeur permettait l'écoulement des eaux entre chaque pierre.

Puis plus tard on utilisa des pierres taillées en pavé carré ou rectangulaire, plus faciles à installer mais plus coûteuses. Pour cela une carrière ne devait pas être trop loin. Un gros bourg comme Uzès au 13^{ème} siècle, abritait des abattoirs, des « ciergiers ». Sang, graisse, déchets organiques se retrouvaient dans les rues. On y travaillait le cuir. Des ateliers de chaudronniers avec leur fumée et surtout des potiers dont la terre argileuse nécessairement

pourrissante dégageait des émanations de plomb soufré. Les ballots de laine brute stockés dans les greniers contenaient jusqu'à 30% d'impuretés. Les porcs, les chevaux, ânes, moutons, volailles même dans des cours, ajoutaient encore des déchets aux « ractons », mélange de boue et de fumier, envahissant les rues, mais engrais précieux pour les jardins. Le droit de racton faisait d'ailleurs partie du contrat de location d'un appartement ou d'une maison, droit de racler ce mélange. Les familles dans les villes avaient souvent une ou deux chèvres dont le lait nourrissait les bébés et les malades. Dans les archives, nous voyons que les Bargeton ainsi que leurs alliés ont tous au moins une étable ou même une bergerie à Uzès encore au 17^{ème} siècle. On s'accommodait des « pestilences » sauf en cas d'épidémie : les plus riches partaient dans leur domaine de campagne. Des notions d'hygiène commençaient toutefois à préoccuper les édiles des villes. Le tout-à-l'égout de l'Antiquité ne réapparaît qu'aux 14^{ème}/15^{ème} siècle timidement dans les villes.

Joinville raconte que le roi St Louis se rendant un matin à l'église des Cordeliers, reçut le contenu d'un pot de chambre expédié du haut d'une fenêtre !! Le roi Philippe Auguste incommodé (« en grande abomination de cœur ») par la puanteur des rues de Paris, décide de faire paver cinq rues et deux ponts : « de grez gros et forts, dalles de trois à quatre pieds de long et de large et d'un demi-pied d'épaisseur ». En 1243 à Avignon, il est interdit de jeter dans la rue liquides bouillants, paille et excréments humains... les rues sont en terre battue. Plus tard en 1539 François Ier obligent les Parisiens à placer leurs ordures dans des paniers, à nettoyer leur devant de porte et à installer des fosses d'aisance dans chaque habitation. Les maisons de gens aisés sont un peu mieux équipées : étuves, chaise percée, sorte de laverie, de lavabos... , mais l'évacuation se fait dans un puits, au pire dans une citerne que l'on vide périodiquement à la rivière ou dans les champs. Le menu peuple n'aura ce « confort » que bien plus tard.

Les rues pavées vont se généraliser dans les villes dès l'instant où la circulation hippomobile s'intensifie pour le commerce, le transport de marchandises ou des personnes, toujours essentiellement les rues principales. Dans quelques villes plus importantes comme

Tarascon, Arles, Rennes, les commerçants et artisans d'une même corporation vont s'unir pour paver et entretenir leur rue.



La seconde moitié du 15^{ème} siècle est marquée par un regain démographique dans une bonne partie de l'Europe. Les épidémies s'espacent, une paix relative s'installe, des villages se repeuplent, un adoucissement du climat amène un recul des disettes et une fécondité plus élevée. Les villes voient leur population augmentée, des faubourgs naissent hors enceintes. On réfléchit aux premiers plans d'urbanisme. Des maisons

seigneuriales spacieuses s'installent dans les villes et les gros bourgs. Les meurtrières des châteaux se transforment en fenêtres à meneaux, l'industrie du verre fait entrer la lumière dans les demeures des plus aisés. La forte baisse de la démographie du siècle précédent a donné un prix au travail de ceux qui ont survécu.

Depuis 1454, (pour des raisons plus militaires que de confort, nous venons de terminer la Guerre de Cent Ans !), il est fortement recommandé de construire des calades pour rendre les rues et chemins praticables, même dans les villages reculés comme le nôtre. Dans tout le pays un impôt de « pavaige » (ou denier de la chaussée) est levé, ici pour « chascune roe de char ou charrete ferrée qui entrera dedans », là pour « chaque grosse beste » (cheval, vaches, cochon etc..) ou marchandises qui entrent, ou encore pour chaque toise de front de maison sur rue, jardins, cour ... Cependant le coût de pavage étant si élevé, que même au 15^{ème} siècle et malgré l'obligation, la plupart des villages pavent seulement les portes d'entrées dans les enceintes, la grande rue, autour des fontaines, quelques départs de chemins. On va surtout empierrer grossièrement avec du remblai les rues et chemins, ce qui est mieux que la terre battue.

Chez nous il est probable que la construction et l'entretien des calades dépendaient de corvées. Nos Consuls de ce début du 18^{ème} siècle, se plaignaient de la boue qui rendait l'approche du four et du bassin de la fontaine problématique. Lors des réparations de la fontaine en milieu du 19^{ème} siècle, l'architecte Bègue fait paver autour de notre fontaine.

Aujourd'hui nous avons dû nous résoudre à voir disparaître cette nouvelle et belle calade rouge sous le goudron, nos pieds et nos voitures n'étant plus habitués à ce genre de revêtement. Mais nous pouvons à partir des photos nous imaginer ce que ce pavement rouge devait apporter d'éclat, même peut-on dire, de luxe, à cette entrée. Nous aurions pu nous servir de pierres blanches de la carrière du Grand Planas tout proche, pierres plus passe-partout. Le fossé autour du mur de la « maison ronde » était aussi orné de ces pierres rouges. Une photo en coupe montre qu'elles étaient posées sur du remblai. Jusqu'où allait cette calade ? Chaises à porteurs, cavaliers et simples quidams à pied devaient en prendre plein la vue en arrivant aux portes de la citadelle.



Besoin de beauté, de plastronner, d'en imposer ? Il est vrai que la façade Renaissance du château donnait déjà le ton !

(Femme versant ses ordures de corps –Bibliothèque Toulouse.fr –Etude et Patrimoine)

Une pensée pour nos anciens qui ont œuvré : choisir les pierres un peu près du même rouge, les amener jusqu'aux remparts, les placer, les emboîter. Serrées fortement les unes contre les autres, de façon à ce que leur surface de contact soit aussi grande que possible, pour qu'elles se bloquent mutuellement. Les vides étaient comblés avec de la pierraille, parfois abâtardie de terre et de chaux. Des pierres assemblées en caniveau au milieu du dispositif

recueillaient l'eau, l'éloignant des murs des maisons. Ainsi le piéton marchant le long des murs « *tenait le haut du pavé* » dans une certaine sécurité. Voir en couverture la calade de La Couvertoirade (cité templière du Larzac Aveyron).

Du travail des « caladaires » dépendait l'assainissement des rues et des maisons, l'eau, les animaux, le passage des gens, les rejets divers salissant les chaussées. Au milieu du 18^{ème} siècle à Vallabrix, les cochons, les poules circulaient encore librement dans nos rues, jouant le rôle d'éboueurs. Jusqu'en 1970, des évierse se déversaient directement dans certaines rues du vieux village, parfois du premier étage des maisons ! Le compoix de 1728 montre à l'intérieur du fort et surtout autour du château un nombre impressionnant de chemins empierrés grossièrement, des « carrieras » ce qui indique un souci de confort intéressant pour l'époque et surtout une utilisation de charrettes tractées par l'homme ou un animal, qui demandent ce type de revêtement, donc une certaine aisance économique pour l'époque. Dans les grandes villes, un nouveau métier, le « mestre des chaussées » ou le « voyer » révisait le pavage, fixait le programme des réparations et les consuls votaient les crédits. Les villes un peu importantes se dotèrent peu à peu d'une réglementation urbaine : interdit de jeter par les fenêtres, obligation de nettoyer devant sa porte, berger pour encadrer les porcs, obligation de se débarrasser des fumiers divers, etc....tout cela avec plus ou moins de bonheur ! On sera plus inventif dans la perception de taxes urbaines.

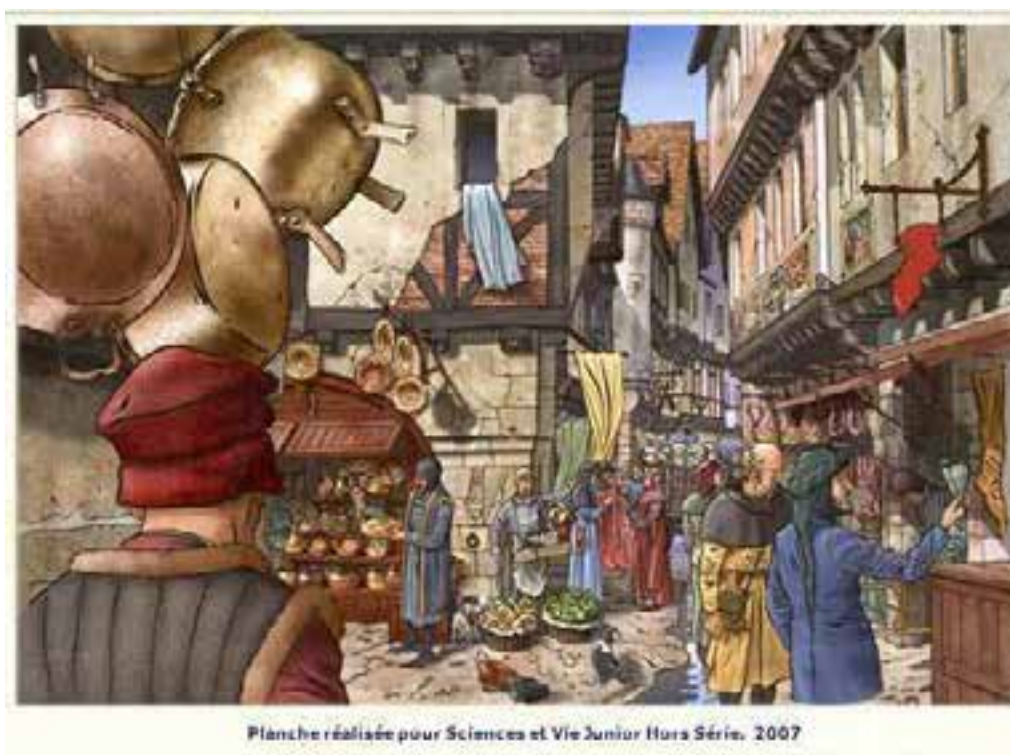
Actuellement on se simplifie la vie en cimentant les calades modernes et en les reconstruisant en pavés carrés ou relativement plats. Elles agrémentent surtout des sites piétonniers et touristiques.

Notre calade se situe entre la « maison ronde », la maison de Pierre Gouffet et la maison Brun. Peut-être en saurons-nous plus un jour ! Un autre restant de calade, en pierres rouges, devant le portail de la maison Lumbroso (nouveau château, chemin des Jardins), calade peu usée, probablement de la construction du château, milieu du 19^{ème} siècle, ou bien réparations ? Le fossé chemin de la Fontaine laisse voir aussi à certains endroits des pierres rouges alignées.

Une anecdote, en 1794, un vol a eu lieu dans notre village dans « la traverse Esquiche-coude » : une ruelle tellement étroite que l'on pouvait toucher les façades de ses deux coudes !



(Sources : Jean-Pierre Leguay La Rue au Moyen Age édit Ouest France Université 1984 – Même auteur La Puanteur Fléau Urbain au Moyen Age in L'Histoire jan 2015 M01842 - Photo collection privée – Archives Municipales d'Uzès – J Attali 1492 édit Fayard -)



III – LOUIS GAY AU SERVICE DU ROI ET AUTRES VALLABRIXOIS A L'HONNEUR :

1703 Louis Gay de Vallabrix est soldat du Roi Soleil (adg 1J 1000). C'est la guerre de Succession d'Espagne.

(Infanterie sous Louis XIV 1696 – Tambour et grenadier – collection jeanlouiscouturier.com)

Louis XIV se consacra durant plus de la moitié de son règne à une activité : livrer bataille dans une Europe d'une grande instabilité politique. Jean de La Fontaine lui consacre une fable « Le Lion s'en

allant en guerre ». Rénover, construire une armée fut l'un de ses objectifs. Il a trop aimé la guerre, lui-même en convient sur son lit de mort.

Les généraux jadis plutôt autonomes, se retrouvent sous la tutelle de grands commis de l'Etat. Dès 1688 des milices provinciales sont créées, chaque paroisse devant fournir un homme par an et son équipement, célibataire de 20 à 40 ans. Les miliciens remplacent les soldats en cas de besoin (garde des places-fortes, frontières, et batailles...). Recrutement difficile : tirage au sort, rachat du mauvais numéro, « volontaire » infirme ou idiot, prime à l'engagement qui incitait à désertir, enrôlement involontaire... Les soldats se choisissaient un nom de guerre, Joli-Cœur, Aime-à-Boire.... L'armement va évoluer. Baïonnettes à douille, canons en bronze à 500 mètres de portée, dragons à cheval, service de ravitaillement, service sanitaire embryonnaire... Louvois sera l'instrument de la mise en place de la réforme de l'armée. Les dépenses militaires vont atteindre certaines années 76% des dépenses du royaume.

La famille Gay apparaît à Vallabrix dans les actes notariés dès février 1601 : un contrat de mariage de Jean Gay « plus vieux », (c'est-à-dire qu'il y en a un plus jeune au village, fils ou neveu), travailleur et fils de Jean et Claude Barrière, avec Catherine Vazeilhe fille de Pierre et Perine Passat de St Quentin (adg -notaire d'Uzès Simon Clapier 2-E-70/183). Cette famille va nous accompagner jusqu'au 20^{ème} siècle, souvent très engagée dans la gestion du village.



Nous les retrouvons aussi dans les actes d'Etat Civil catholiques de Vallabrix : Charles qui est dit originaire de Cabrières. (1646-1721) époux de Marie Boucarut, mariage ca1667 (environs). Ils auront plusieurs enfants : Jean, Etienne, Jeanne et Louis. Notre seigneur Mathieu de Bargeton et son fils Pierre vont sérieusement œuvrer pour redynamiser notre village en faisant venir des couples, en dotant des mariages (de 1536 à 1636 environ). Les Gay font-ils partie de cette vague ? Le village va passer de 23 habitants à un peu plus de 200 en un siècle, malgré les guerres civiles et les épisodes de peste !!

Nous ne savons pas ce qu'est devenu Louis. Charles a un fils Louis mais qui en 1703 aurait au moins 30 ans. Un autre Louis Gay épouse Elizabeth Ducros en 1672 et un fils Louis naît (1675-1726). S'agit-il de notre Louis soldat en 1703

encore vivant en 1726 ? Nous pouvons le souhaiter car bien peu d'hommes revenaient en bon état de ces guerres qui duraient. Celle de la Succession d'Espagne 1701 à 1714. Cette

guerre a laissé le souvenir du carnage de la bataille de Malplaquet en Belgique (1709) : du côté français 12 000 morts sur les 80 000 soldats, du côté anglais-autrichiens-hollandais menés par le fameux Marlborough, (celui de la chanson !) plus de 22 000 morts. Et la victoire ne sera pas pour les troupes de Louis XIV.

Les troupes anglaises-hollandaises comprenaient des huguenots français qui avaient fui notre pays. Vauban, dans un mémoire confidentiel au roi Louis XIV dénonce les conséquences désastreuses de la Révocation de l'Edit de Nantes : «8 à 9000 matelots français grossissent les flottes ennemies, 600 officiers et 12 000 soldats dans l'armée ennemie... » ... « plus on les pressera (les protestants) sur la Religion, plus ils s'obstineront...il en sortira tous les jours du Royaume qui seront autant de sujets perdus et d'ennemis ajoutés... ». Montesquieu dans « Mes Pensées » (Œuvres Complètes Pléiade p1023) rejoint Vauban : « un grand prince...séduit par un conseil aveugle, envoie à ses ennemis, des sujets, des soldats, des négociants.... ». On ne dira jamais assez ce qu'a coûté la Révocation de l'Edit de Nantes à notre royaume.

(archives départementales du Gard 1J 1000 – Gravures Mémoire sur la conduite des sièges 1672 Vauban – in Geohistoire janv 2011- Vauban Les Huguenots AN1985p144 - Liste médaillés de la Croix de Sainte-Hélène stehelene.org/php/accueil)

Quatre autres soldats Vallabrixois à l'honneur : **Joseph Bonnaud** décoré de la Croix de Ste Hélène récompensant les soldats encore vivants en 1857 ayant combattu sous Napoléon 1^{er} entre 1792 et 1815 (médaillon créée par Napoléon III)- période 1814 - **Louis Cassagne** décoré de la Croix de Ste Hélène- campagne de Russie 1813-1815. (Famille Gouffet) - **Joseph Guiraud** et **Joseph Combe**



nom: BONNAUD
 prenom: Joseph
 annee_de_naissance: 1794
 commune_de_residence: VALLABRIX
 arrondissement: UZES
 departement: Gard
 code: F30
 pays: France
 periode: 1814-1814
 :

nom: CASSAGNE
 prenom: Louis
 annee_de_naissance: 1793
 commune_de_residence: VALLABRIX
 arrondissement: UZES
 departement: Gard
 code: F30
 pays: France
 regiment: 7e bataillon du train d'artillerie de campagne
 periode: 1813-1815
 :

nom: GUIRAUD
 prenom: Joseph
 annee_de_naissance: 1793
 commune_de_residence: VALLABRIX
 arrondissement: UZES
 departement: Gard
 code: F30
 pays: France
 periode: 1814-1814
 :

nom: COMBE
prenom: Joseph
annee_de_naissance: 1780
commune_de_residence: VALLABRIX
arrondissement: UZES
departement: Gard
code: F30
pays: France
regiment: 121e de ligne
periode: 1814-1815
:

D'autres Vallabrixois ont pu recevoir cette médaille. Nous n'avons pas eu accès aux listes complètes.

Nous Soubrigné Capitaine au
Regon Bataillon du Regiment de
Carr Scrition a tous quil appartient
avoir engage dans ma Compagnie
Le nomme Louis gay du lieu de
vallabris pour porter les armes
au Service du Roy en Loy dequoy
Nous luy avons expedie le present
Certificat pour luy servir et
valloir en temps que de besoin
Lait ce vintcinquieme Leuurier
mil sept Cens trois

25
1000

e Mirabel

RECEVEU
LE 25 SEPTEMBRE
1814
MIRABEL

IV – 14-18 – CEUX QUI NE SONT PAS REVENUS :

La commune de Vallabrix n'a pas souhaité marquer le centenaire de la déclaration de la Guerre 1914-18, en dehors de l'habituelle gerbe de fleurs pour le 11 novembre et les discours d'usage devant le monument aux morts. Nous allons nous permettre ici de rappeler le nom de ceux du village qui ne sont pas revenus.

Tous morts pour la France : trop souvent à moins de trente ans.

- **Louis Joseph GUERIN**, soldat matricule 587, recrutement Pont St-Esprit – 4^{ème} RI – 18/1/1882 – 16/9/1914 – Disparu à Massiges (Marne) – Médaille militaire et Croix de Guerre – jugement le 9/11/1920 transcrit 29/11/1920
- **Philippe Calixte PROZEN**, soldat au 58^{ème} RI matricule 347 recrutement à Pont St Esprit – 4/12/1880 – 17/11/1914 – Tué à l'ennemi dans les bois de Malimbois – St Michel (Meuse) - Médaille Militaire et Croix de Guerre
- **Paul Louis ANCE**, soldat au 110^{ème} RI Territoriale – vient du 120^{ème} RI – 17/2/1879 – 17/2/1915 – mort des suites de ses blessures à Vienne La Ville (Marne) - Médaille Militaire et Croix de Guerre – Son régiment est constitué en 1914 à Romans 14^{ème} Région Militaire et dissout en 1918 – acte de décès transcrit le 5/3/1916
- **Fernand Pierre Alexandre ROCHE**, caporal fourrier au 255^{ème} RI (régiment d'infanterie – 28/7/1887 – 7/4/1915 Tué à l'ennemi dans les Bois de Lamorville (Meuse) – Médaille Militaire et Croix de Guerre
- **Paul Louis AUBERT**, sergent au 255^{ème} RI – 21/12/1886 – 15/4/1915 – Disparu aux Bois de Lamorville (Meuse) - Médaille Militaire et Croix de Guerre – Jugement le 2/2/1921 transcrit le 11/2/1921
- **Raoul Marius Léopold FRANCOIS**, sergent au 27^{ème} BCA Infanterie Chasseurs Alpains – 20/9/1892 – 7/8/1915 – Tué à l'ennemi dans le Haut Rhin à Luigekopf – Médaille Militaire et Croix de Guerre – acte de décès transcrit le 26/10/1915
- **Louis Marius DESPLANS**, caporal au 55^{ème} RI – 6/5/1887 – 10/9/1915 – Tué à l'ennemi à Heippes dans la Meuse - Médaille Militaire et Croix de Guerre – Jugement le 19/4/1921 transcrit le 24/4/1921
- **Emile Emilien PUJOLAS** soldat au 328^{ème} RI – 14/8/1876-6/9/1816 Tué à l'ennemi à Villers Carbonnel (Somme) – Médaille Militaire et Croix de Guerre
- **Adrien Vincent Marius BRUN**, soldat au 165^{ème} RI – 17/4/1884 – 14/9/1918 – Tué à l'ennemi à Laffaux dans l'Aisne - Médaille Militaire et Croix de Guerre Jugement le 8/5/1921 – Transcription le 15/5/1921

- Une pensée pour **Marius Eugène Bouchet** notre boulanger, soldat du 255^{ème} RI 10^{ème} Cie matricule 1258 recrutement Pont St Esprit – 11/6/1887 – 7/4/1915 – Disparu dans la Meuse à Lamorville - Médaille Militaire et Croix de Guerre Jugement de disparition le 2/2/1921. – Nom sur le monument aux morts d’Uzès et une plaque sur le caveau familial d’Uzès (pas de corps)

Tous sauf deux sont tués dans la première année de la guerre. La plupart sont passés par Pont St Esprit avant de partir pour la Lorraine. Plusieurs perdront la vie dans les bois de Lamorville. Cette ville sera décorée de la Croix de Guerre en mars 1921 (JO26/3/1921 p 3753). Dans le département 55, 313 villes médaillées, dans le 02, 713, dans le 62, 277, dans le 51, 314.....

D’autres reviendront comme Eugène Marius Guérin né à Vallabrix le 7/13/1889, Eloi Dussaud, tous les deux médaillés dans l’Ordre National de la Légion d’Honneur et amputés de guerre. (source : Faustin Gouffet -Vallabrix mon village)

La guerre apparaît dans nos registres communaux dès le 9 octobre 1914. Léon Brun fait fonction de maire. Le maire élu et la plupart des conseillers municipaux sont mobilisés : Joseph Prozen, maire, Louis Guérin adjoint, Aubert, Pascal, Gay, Veilhon sont absents pour cause de guerre. Restent pour s’occuper de la commune, Léon Brun, Paul Roche, Alphonse Félix, Paul Guiraud.

Sur le PV de conseil municipal de Vallabrix ci-après, nous voyons qu’en janvier 1916 Marius Bouchet et Paul Aubert sont toujours indiqués comme vivants alors qu’il n’en est rien (ils sont disparus depuis 1915). Nous avons là la liste des soldats encore en vie. Il est bien évident qu’ils ne peuvent s’acquitter de leurs prestations en nature pour la réparation des chemins. Dans la colonne de gauche, indiqué l’endroit où on pense qu’ils sont.

Les PV des conseils municipaux jusqu’à fin 1917 répètent comme une litanie lors de l’appel des noms des conseillers municipaux, « les autres sont mobilisés » pour les absents. C’est seulement le 10 novembre 1918 qu’il est fait état des conseillers mobilisés ou décédés.

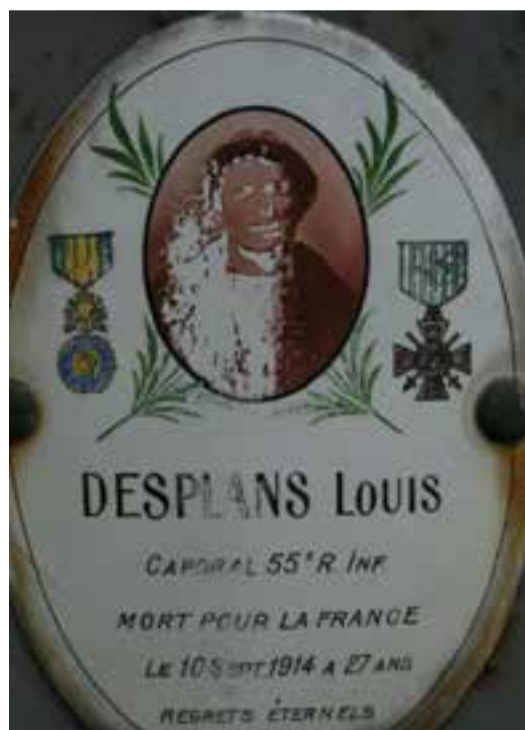
Ci-après le texte officiel qui avertit la famille Bouchet de la disparition de Marius-Eugène, presque un an après. La Croix-Rouge rassemblait des informations sur les prisonniers de guerre, listes qui permettaient aux Etats en guerre de savoir si le disparu était mort ou prisonnier.

Au début de la guerre devant l’hécatombe de disparus, une troisième option était envisagée par les autorités : la désertion. Les gendarmes avaient la triste tâche de faire une enquête dans les villages et les quartiers pour voir si le disparu n’avait pas rejoint sa famille. On imagine les proches qui ne recevaient plus de lettre de leur soldat et qui voyaient les gendarmes questionner leurs voisins !

Des lettres de parents adressées aux autorités montrent aussi combien il a été difficile de faire comprendre aux familles pourquoi les corps n’étaient pas retrouvés, ni parfois où ils étaient enterrés. Le 22 août 1914, 27 000 morts pour la France en une seule journée, du

mois d'août à décembre 1914, 142 000 morts pour l'Allemagne ! Nous allons d'abord nous servir de tombes collectives suivant la consigne de Joffre : 100 corps par tombes, quand les Britanniques fonctionnent avec des tombes de 6 cadavres maxi. L'Allemagne va faire l'effort de doter chaque soldat mort d'une tombe individuelle, ce qui permettra par la suite de l'identifier plus facilement. Il faudra une loi du 29 décembre 1915 en France pour que nous respectons nos soldats morts en leur donnant une tombe individuelle. Mais la violence des tirs d'artillerie, des obus fera que bon nombre d'entre eux n'auront pas de sépulture. « La fréquence des salves bouleversent la surface du champ de bataille, disloquent ou enterrent un grand nombre de cadavres, avant qu'ils n'aient pu être inhumés. C'est ce qu'observe Ernst Jünger, dans *Orages d'acier* : « *Ce champ de bataille labouré était horrible. Les défenseurs morts gisaient parmi les vivants... Nous nous aperçûmes qu'ils étaient entassés par couches les uns au-dessus des autres. Les compagnies qui avaient tenu bon sous le pilonnage avaient été fauchées l'une après l'autre, puis les cadavres avaient été ensevelis par les masses de terre que faisaient jaillir les obus, et la relève avait pris la place des morts.* ». On retrouve un constat identique dans les carnets du « poilu » Paul Tuffrau : « *C'est de la boue et du cadavre. Oui, du cadavre. Les vieux morts des combats de l'automne, qu'on avait enterrés sommairement dans le parapet, réapparaissent par morceaux dans l'éboulement des terres.* ». (Les Chemins de Mémoires - Les Inhumations des Soldats de 14-18 Yves Le Maner Directeur de la Coupole Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord Pas-de-Calais) – Ernest Junger *Orages d'acier* Journal edit à compte d'auteur) ». Les familles auront du mal à faire leur travail de deuil.

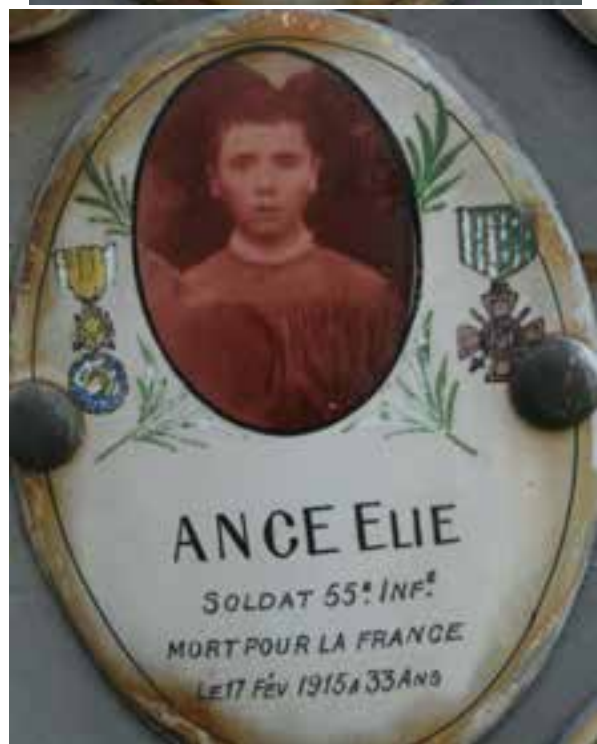
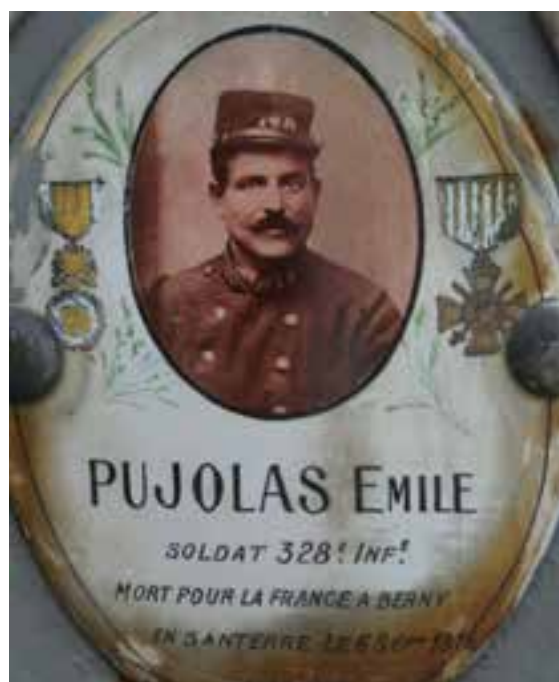
Ci-après les photos de ceux de Vallabrix qui ne sont pas revenus (sources Généanet – photos prises sur le monument aux morts de la commune)





Paul Aubert





Séance du 15 Janvier 1916

Examiné par le
bureau municipal
municipal.

L'assemblée municipale de la commune de Vallabrix s'est réunie sous la
présidence de M. Lévy Brury, conseiller municipal faisant fonction
de maire, pour l'examen des propositions et taxes relatives.

Chaque présente M. H. Roche, Félix Guenard, Paul de
Lévy Brury. Les autres membres sont absents.

Le Président donne lecture de M. le Préfet ayant pour but
l'examen de la taxe relative pour 1915 les propositions aux taxes qui
sont pas de l'école pour suite de leur modification.

Il fait remarquer qu'aucune contribution relative n'a pas
commencé les propositions aux taxes. En conséquence, le Conseil
à l'unanimité, est d'avis que les taxes relatives doivent être
différées pour l'année 1916.

Voici l'état des propositions :

Chaque présente	N° de proposition	Nom et adresse du propriétaire qui a fait la proposition	Date de la proposition	Montant de la taxe	Montant de la taxe proposée	M. H. Roche
Sur la ferme	10	Bouche-Henry	3 Jan 1916	4.97	4.97	à l'unanimité
à l'école, rue 1915 (1916)	11	Suzanne Léopold	"	1.76	1.76	id
Sur la ferme	12	Suzanne Henri	"	1.59	1.59	id
Sur la ferme	13	Suzanne Henri	3 Jan 1916	1.26	1.26	id
à l'école	14	Suzanne Léopold	"	4.37	4.37	id
à l'école	15	Sur la ferme Henri	"	1.30	1.30	id
Sur la ferme	16	Frogy Joseph	3 Jan 1916	14.32	14.32	id
à l'école	17	François Charles Henri	"	7.19	7.19	id
à l'école	18	Robert Joseph et Gustave	3 Jan 1916	10.72	10.72	id
à l'école	19	Robert Paul	"	1.78	1.78	id
à l'école	20	Robert Jules	"	1.22	1.22	id
à l'école	21	Jay Antoine	3 Jan 1916	11.64	11.64	id
<i>Total</i>				77.73	77.73	

Copie de la présente délibération sera adressée immédiatement
au Préfet pour être inscrite au rôle de la commune.

Fait à Vallabrix le jour, mois et an qui précèdent.

Le Maire
F. Roche

(Sources : Mémorial-genweb.org – memorialdormans.free.fr/communescroixdeguerre14/18) – Couradou de
Vallabrix septembre 2013 – archives communales de Vallabrix registre 1914 – archives municipales d'Uzès
1914-18)

XV^e RÉGION55th RÉGIMENT D'INFANTERIEPLACE
du
PONT-SAINT-ESPRITLe Chef du Bureau de Comptabilité
à Monsieur le Maire d*Uzès*
*(gard)*J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien faire prévenir les familles
intéressées de la disparition du militaire ci-après :

Nom et prénoms du Militaire	Nom et adresse de la personne à prévenir
<i>Bouchet</i> <i>Eugène Marius</i> <i>Soldat</i> <i>né le 11 Juin 1887</i> <i>à Uzès (gard)</i> <i>Du 255^e Infanterie</i> <i>Matricule 23672</i> <i>Disparu le 7 Avril 1915</i> <i>à Lomorville</i>	<i>Madame</i> <i>Bouchet (époux)</i> <i>10 Rue St. Etienne</i> <i>à Uzès</i>

1 Meuse,
Pont-Saint-Esprit, le

15 Mars 1916

6031



LE CRIME DES MIDIS – DIEUZE 19-20 AOÛT 1914



Pendant la guerre de 1914-18, le 15^{ème} Corps (dans la Seconde Armée) regroupait les régiments du Sud de la France, du Gard, Var, Corse, Nice etc., composés au début des hostilités de soldats de 20 à 33 ans..

L'infanterie venait d'Antibes, Marseille, Nîmes, Aix, l'artillerie de Bastia, Orange, Nîmes, Alès, Pont-St-Esprit, Privas... Les hussards de Tarascon, de Marseille.... Les hommes avaient

rejoint la Lorraine début août. Le bataillon d'Uzès partit d'Avignon le 5 août 1914 à 22h 25 avec une préparation militaire plus que succincte. Les rumeurs disaient que la guerre durera 15 jours, un mois, deux mois, un parcours de santé !

Les hommes du 15^{ème} avaient reçu le baptême du feu du 10 au 16 août lors de la bataille de Lagarde. Plus de 400 morts, 690 blessés, 928 disparus... Deux bataillons et deux régiments de cavalerie presque anéantis. Les Allemands semblaient battre en retraite, attirant nos troupes dans la plaine de Dieuze qu'ils avaient préparée.

Et puis le 19 août à 4 h du matin c'est l'enfer de Dieuze qui commence.

Castelnau commandant depuis le 8 août de la Seconde Armée lance ses troupes malgré les informations plus que douteuses, soutenant qu'elles n'ont rien devant elles. La route de Berlin est libre. Mais elles vont être accueillies par un feu d'artillerie lourde. A 9h les obus pleuvent arrêtant la progression. *« On les regardait tomber avec curiosité car c'est la première fois qu'on les voit et de si près... Le soir nous transportons beaucoup de blessés »* (journal d'un du 55^{ème}). Alexis Calliès capitaine d'artillerie Carnets de Guerre écrit : *« nous ne parvenons pas à découvrir les batteries ennemies, ...pluie d'obus de gros calibre, surtout du 105..nous nous sommes heurtés à une véritable position fortifiée ; l'artillerie allemande a repéré toutes les crêtes, tous les plis du terrain.... nos batteries aussitôt découvertes par un avion sont soumises sans réglage à un arrosage systématique... »*.

Pendant 10 h c'est une pluie de fer. Sous le bombardement *« on se plaque au sol, le barda sur la tête, bondissant en avant comme on peut »*... *« le sang coule partout, partout des morts, des blessés qui hurlent et la mitraille traîtresse taille et retaille dans cette chair déjà pantelante ou à l'agonie »* (carnet d'un du 112^{ème})

Toute la nuit, un feu incessant. Le 20 août à 5h 30 dans un épais brouillard, c'est la contre-attaque allemande. Mitraillettes, canonnades, attaques à la baïonnette, les champs sont jonchés de taches rouges de nos soldats, pantalons garance et sang. Les hommes ont de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture, aucun abri contre le canon ennemi, l'armée allemande est solidement retranchée sur des hauteurs constituant des points stratégiques, arrosant nos soldats dans la plaine. Vers 11 h les bataillons de chasseurs fléchissent avec des pertes effroyables. Plus tard on parlera d'holocauste.

Sous le feu des mitrailleuses, des shrapnells et des marmites, sur ordre, nous battons en retraite.

On déplace un bataillon, mais n'en avertit pas les autres, on se tire dessus. On bat en retraite, mais ici un peloton n'est pas informé et est abandonné à lui-même, à une mort certaine. Là l'ordre de repli n'arrive pas, les agents de liaison ont péri en chemin. Toute la plaine de Dieuze est sous le feu de l'ennemi. On meurt après 16 jours d'une guerre qui devait être un chemin tranquille et qui se révèle dantesque, inimaginable. On soigne sommairement les blessés, laissés sur le terrain, au mieux capturés par l'ennemi, au pire agonisant plusieurs jours sur le champ de bataille. On se noie en traversant le canal des Salines... Les morts ne sont pas enterrés, les obus s'en chargeront.

En désespoir de cause deux bataillons s'accrochent sur deux mamelons se sacrifiant pour nous permettre une retraite jusqu'à la nuit tombée. Les trains, les voitures de l'état-major, le matériel ajoutent du désordre au désordre.

En deux jours nous avons perdu 9800 hommes et 180 officiers (relevé du commandant Espinasse du 15^{ème}). Depuis le 10 août, au 15^{ème} Corps près de 13000 hommes sont morts, disparus, blessés. Ils avaient parfois quitté leurs oliviers et leurs champs pour la première fois de leur vie.

A Paris, le ministre de la guerre Messimy et son comparse le sénateur journaliste Gervais pondent un article ignoble paru dans le journal Le Matin : les troupes de « *l'aimable Provence* » sont accusées d'avoir lâché pied devant l'ennemi. « *tout le fruit d'une habile combinaison stratégique longuement préparée (?) a été momentanément compromis...la défaillance d'une partie du 15^{ème} Corps a entraîné la retraite sur toute la ligne* ». Joffre va faire « *fonctionner ferme les Conseils de guerre* ». Clémenceau en rajoute une couche : « *notre 15^{ème} Corps a cédé à un moment de panique et s'est enfui en désordre....on connaît la nature impressionnable des méridionaux...ce jour-là ils ont déplorablement failli...qu'on les mène au plus fort du feu...* ».

Dans les ministères parisiens, il était impensable que le commandement ait commis des erreurs, la faute ne pouvait incomber qu'aux exécutants. Il fallait un lampiste, le 15^{ème} Corps fera l'affaire. Et pourtant, les historiens de l'art militaire décrivent une « *ineptie stratégique, une incongruité de la tactique étant donné l'exiguïté des lieux* », (Lagarde-Dieuze est dans une vallée avec canal et rivière), des liaisons de communication inexistantes ou dérisoires, une artillerie mal employée, une « *suffisance* » qui conduit à mépriser les renseignements de la population, une évaluation fausse des forces en présence...et même « *une puérilité et un fanatisme offensif d'officiers impatientes de démontrer leur fougue!!* » Le général Weygand écrira « la région avait été signalée par les habitants comme fortement organisée et occupée – le terrain est truqué (cad préparé par nos adversaires pour les tirs d'artillerie) » ; Castelnau à son fils : « l'offensive qu'on m'a imposée est un défi au bon sens ». Les Allemands avaient préparé techniquement, scientifiquement l'offensive, tranchées, batteries enterrées, troupes sur les hauteurs, soldats habillés de gris donc peu visibles, terrains transformés en marécage pour nos soldats... Nous, nous étions surtout armés de notre romantisme, de notre vanité et de théories militaires largement dépassées en particulier la doctrine de l'offensive à outrance là où il aurait fallu une artillerie efficace.

Mais pourquoi s'en prendre uniquement au 15^{ème} ? Sur tout le front, on se replie. Partout la doctrine de l'offensive à outrance a démontré son inefficacité. En 1907, lors des manifestations viticoles, les « Midis » avaient mis la crosse en l'air refusant de tirer sur leurs compatriotes. Est-ce un commencement d'explication ? Ils sont aussi nos premières « gueules cassées », nos premiers morts sans sépulture, situations que l'on n'avait pas imaginées. Et maintenant on les traite d'anarchistes, de lâches, d'antipatriotes.

Insultes, vexations, refus de soins, renvois en premières lignes, rien ne sera épargné aux « Midis ». « ***pas de lâches à l'hôpital !!*** » martelaient ceux qui n'avaient jamais sauté dans une tranchée, ni vécu une seule heure sous les obus. C'est un déchainement de violence écrite, verbale, physique contre les « Midis ». Plusieurs soldats du 15^{ème} seront même fusillés pour abandon de poste ou mutilation, sans procès, ni interrogatoires préalables.

La légende du « crime des Midis » venait de naître. Une réhabilitation tardive et discrète, des



généraux et un ministre limogés dès le 26 août, et une stratégie différente seront une sorte de reconnaissance des erreurs de commandement et de l'intégrité du 15^{ème}. Mais la rumeur sera tenace et poursuivra nos Midis.

Lors des commémorations du 11 Novembre dans la

commune voisine St Quentin la Poterie, un hommage émouvant a été rendu au XV^e et XVI^e Corps d'Armée composés des régiments du Midi, tellement dénigrés pour avoir reculé devant l'ennemi en août 14. Il est admis aujourd'hui que l'offensive était mal préparée par l'état-major, que les forces allemandes étaient sous évaluées. Nos soldats n'ont pas failli. Plus de dix mille d'entre eux sont tombés ou mis hors de combat. Historiens, documents, analyses, français ou allemands, tous vont dans ce sens.

(Sources : à partir de lettres, carnets de soldats – Maurice MistreRimbaud « Dieuze 19-20 1914 »- « Des Républicains diffamés pour l'exemple »2004 -« Les Provençaux de la Grande Guerre ou l'affaire du 15^e Corps » Thomas Grobon Histoire du Patrimoine- Couradou de Vallabrix Mars 2012 – lesmidis.canalblog.com – Gazette de St Quentin la Poterie novembre2014)

LES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS 14-18

Quelques photos qui ne concernent pas directement nos soldats Vallabrixois, mais qui interpellent les citoyens que nous sommes, en cette période de commémoration.

Un chapitre mal connu de la Grande Guerre celui des prisonniers de guerre français, environ 550000, parqués dans de vastes camps en Allemagne (320 camps), travaillant dans les usines parfois d'armement, malgré l'interdiction de la Convention de La Haye de 1907, dans les mines de sel, de potasse... Epidémies de tuberculose, de typhus, malnutrition, gripes. En 1915, les autorités allemandes regroupent les soldats musulmans dans un camp à Zoss, 3200 du Maghreb, des Tartares de Russie, des Indiens britanniques... déportés en Roumanie. Plus de 30 000 soldats dans les usines Krupp à Essen. Des camps sont implantés en Turquie, Bulgarie, Lituanie. Il faudra attendre avril et mai 1918 pour que les conditions de vie des prisonniers s'améliorent. Déjà en 1916 de janvier à août un peu plus de 11 000 prisonniers français militaires et civils souvent malades ou blessés et 3600 allemands sont internés en Suisse dans des conditions bien meilleures.

Le Vatican, les pays neutres comme l'Espagne, étaient intervenus entre les belligérants. Le 11 novembre 1918, 477 800 prisonniers français vivants seront à rapatrier par mer ou par voie ferrée.

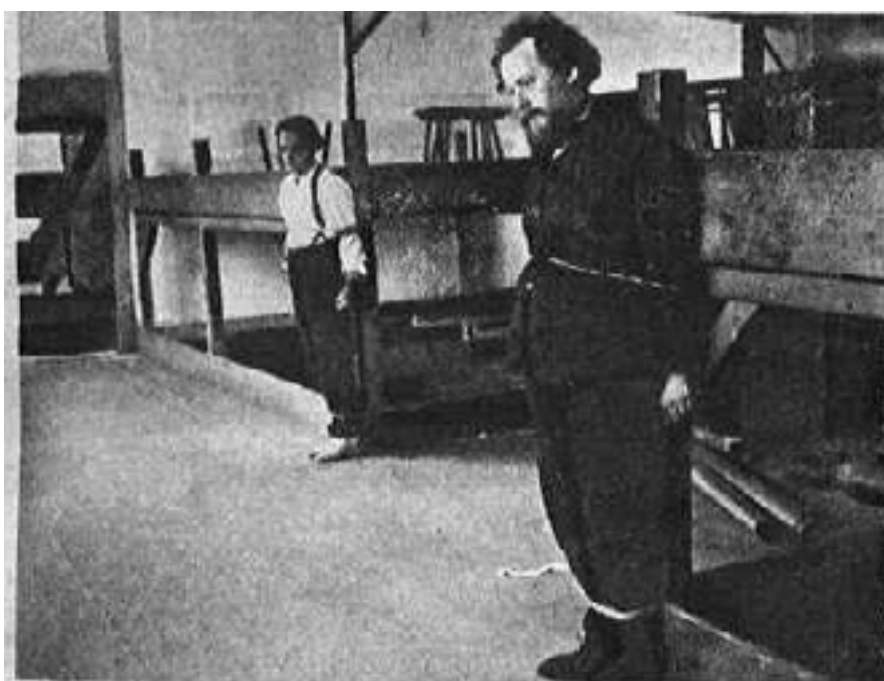
Un autre chapitre encore plus mal connu celui des civils otages ou déportés pour travail forcé. Raflés à Lille, Tourcoing, Laon... Lorraine, environ 180 000. Dans les départements envahis, la population est soumise à ce que l'on peut bien appeler des travaux forcés dans les ZAB (bataillons de travailleurs civils) : mines de Longwy, entretien et réparations des routes, bagne de Sedan...

Première photos prisonniers avec encore leur uniforme de 1914, donc dans les premiers emprisonnés.





Intérieur d'un baraquement



PRISONNIERS PUNIS DE "POTEAU" A HOLZMINDEN
 Cette photo qui représente un Russe et un sculpteur français au
 "poteau", confirme celle que nous avons publiée il y a huit jours.



Camp de prisonniers de guerre, près Holzminden.
Menu du 8 au 15 Août 1915.

Tous les jours: 300 grammes de pain. **Chaque matin:** café 7 gr, chicorée 2 gr, sucre 30 gr.

<i>Midi</i>		<i>Soir</i>	
Dimanche			
choux blancs frais	400 gr	riz	100 gr
pommes de terre	900 gr	petit lait	100 gr
boeuf	120 gr	sucré	20 gr
Lundi			
orge	100 gr	pommes de terre en robe de chambre	700 gr
pommes de terre	750 gr	hareng mariné	100 gr
ragoût	80 gr		
Mardi			
légumes secs divers	40 gr	orge	100 gr
pommes de terre	900 gr	fruits secs	50 gr
pois salé	120 gr	sucré	50 gr
Mercredi			
fèves Soya	200 gr	pommes de terre en robe de chambre	700 gr
pommes de terre	500 gr	hareng mariné	100 gr
lard	30 gr		
Mercredi			
choux blancs frais	400 gr	thé	3 gr
pommes de terre	900 gr	sucré	30 gr
boeuf	120 gr	fromage	100 gr
Vendredi			
poisson salé	200 gr	farine de fèves Soya	50 gr
pommes de terre	1200 gr	féculé	20 gr
margarine	30 gr	lard	10 gr
Samedi			
fèves	200 gr	pommes de terre	700 gr
pommes de terre	500 gr	lard	10 gr
lard	30 gr		

Osterwalden le 6 Septembre 1915



Autre baraquement



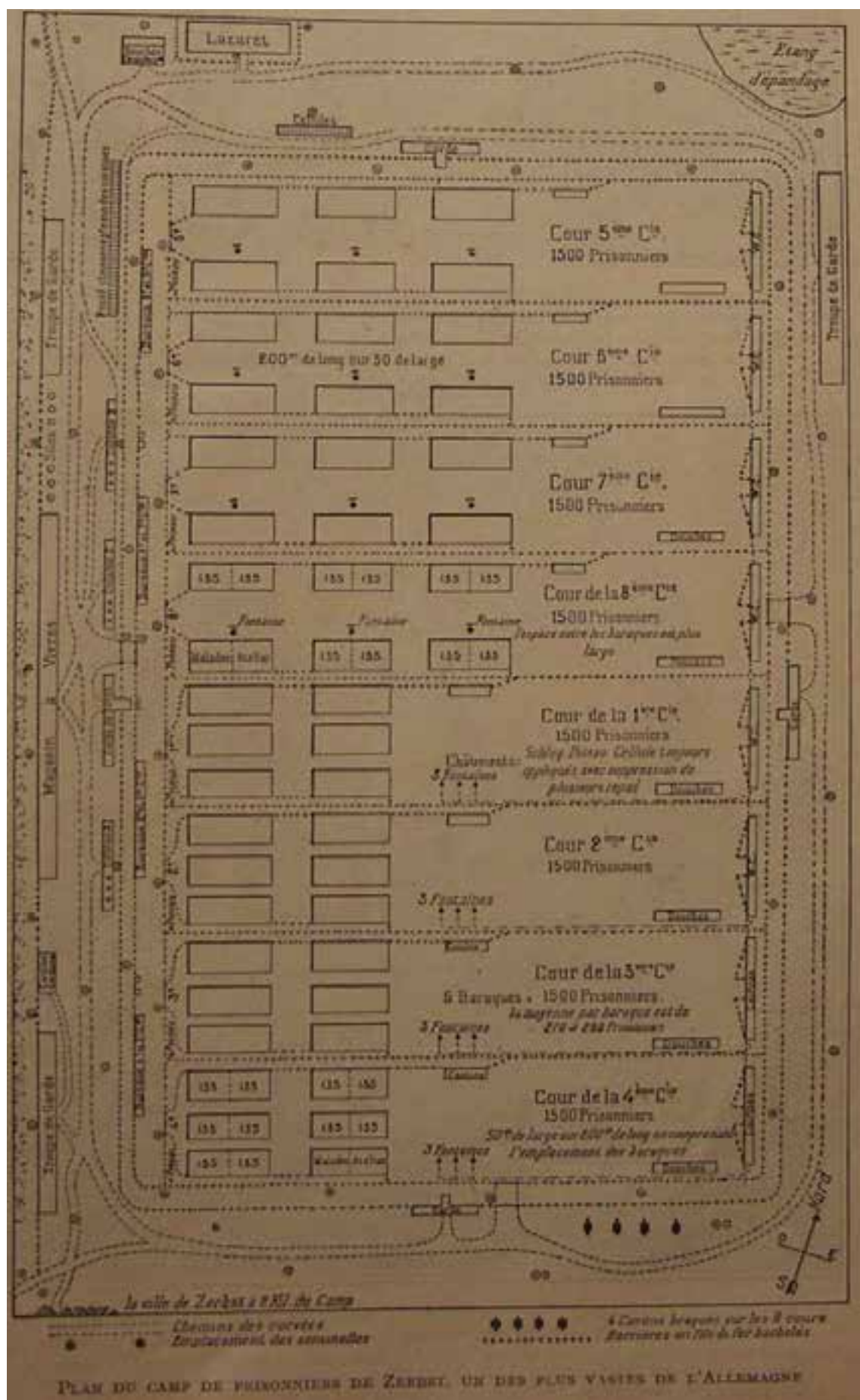
Bureau de la censure du courrier et des colis



Nos amis les bêtes ?

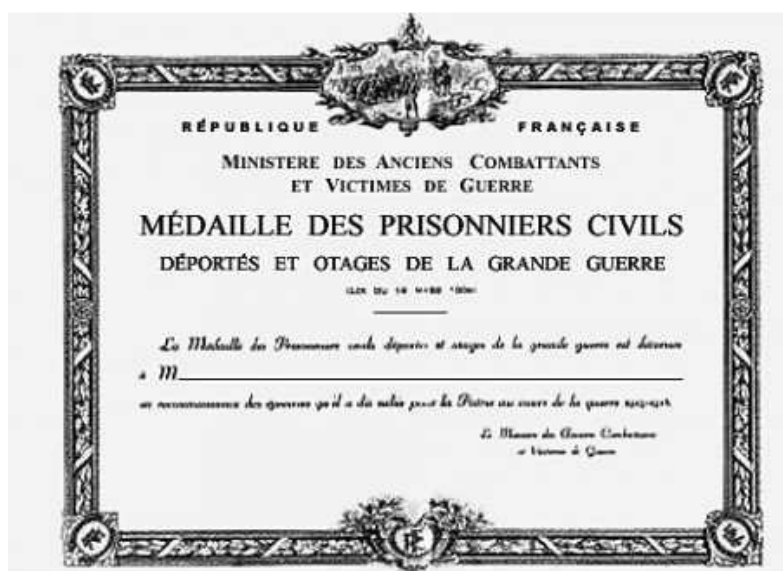


Otages Lorrains





(Photos : collection in chez-alice.fr/listoco – museevirtuelmilitaire.centerblog.net – Les chemins de Mémoire n°187 Ministère de la Défense)



Diplôme décerné avec la médaille des prisonniers civils. Source : Collection privée

V – QUELQUES DOCUMENTS REPRÉSENTATIFS D'UNE ÉPOQUE :

- **Un recensement de la population d'Uzès de 1807** est particulièrement intéressant : division des âges, classement par sexe, par professions. 6136 personnes, dont 2912 hommes mariés, garçons, veufs, 3224 femmes, femmes mariées, filles, veuves : on peut supposer que les célibataires étaient comptabilisés dans la catégorie garçons et filles ? Le nombre de garçons et filles s'effondre pour les 20-25 ans, surtout pour les 25-30 ans et le nombre des personnes mariées augmente. Cet effondrement peut aussi s'expliquer en partie seulement par le départ des jeunes de cet âge, armée, travail dans une autre ville etc.. . Dans la catégorie 15/20 ans pour les filles nous avons 15 femmes mariées.

Une curiosité, le chiffre des hommes et femmes mariés ne sont pas semblables dans la même catégorie : des hommes et des femmes mariés n'ont pas leur conjoint à leur côté. Travail dans une autre ville ou village ? Par exemple dans la catégorie 20-25 ans 46 hommes mariés contre 84 femmes mariées. Dans la catégorie 25-30 ans 112 hommes mariés contre 144 femmes mariées. L'écart se resserre pour les 30-35 ans : 150 contre 156. Mais basculement à nouveau pour les catégories suivantes : 135 contre 160, 130 contre 140.... Incidence du veuvage ? Avec le 19^{ème} siècle, commence l'exode des travailleurs

vers les mines et surtout vers les constructions des chemins de fer.

Les veufs et veuves sont comptabilisés à part. Dans les 20/25 ans nous avons 4 hommes veufs et 12 veuves. Guerres de la République ou napoléoniennes ?

(Voltigeurs 1806 – in Alexandru. Demian Collection uniformes militaires)



- Dans la catégorie « professions », les deuideurs, les faiseurs de bas sont hommes ou femmes Les domestiques, les indigents et les assistés à domicile sont qualifiés de « mâles » et « femelles ». Pas de chiffres pour ces deux dernières catégories : ils comptent si peu ? Pourtant des condamnations en 1807-1808 pour mendicité à la porte du temple d'Uzès de Jean Arnaud de notre village et de ses comparses d'Uzès : Jean Salluord, Nicolas Monquabil et Pierre Gillet, donc une pauvreté installée

comme dans tout le pays. *(archives d'Uzès p76 – 4I 29 an VIII /1811)*

113 domestiques « femelles », 15 domestiques « mâles », les premières probablement cuisinières, femmes de chambre, lingères..., les hommes, cocher, valet d'écurie....

Le nombre de bébés n'augmente vraiment qu'à partir de l'âge de un à deux ans, signal fort de la mortalité des bébés. Le nombre d'enfants de 10 à 15 ans est nettement plus important : le temps des maladies infantiles est passé ? (296 garçons et 246 filles).

La différence entre le total par âge et le récapitulatif par sexe (4889 et 6136) peut s'expliquer par le fait que le total par âge s'arrête aux personnes de 50 ans. Les veufs et veuves comptabilisés dans le récapitulatif ont moins de 50 ans. Cela fait malgré tout, un peu plus de 1200 personnes de plus de 50 ans. Une autre explication ?

Par contre on y voit que les artisans sont encore nombreux, des métiers qui font maintenant rêver : brodeuses de bas de soie, des couturières, des fabricants d'étoffes, encore deux armuriers (?probablement marchands de fusils et couteliers), un artiste.... Les avocats et avoués (14 et 9) sont toujours bien présents, tradition languedocienne oblige ? Des bergers, nous travaillons encore la laine... Neuf huissiers pour une petite population ...Quatre aubergistes mais cinq gargotiers, six cabaretiers, deux cafetiers ! Pas de médecins mais trois chirurgiens. Des chapeliers, des cordonniers, une société coquette. Seulement 15 blanchisseuses, les maîtresses de maison ou leurs domestiques lavent encore le linge. Les lavandières viendront plus tard. On vend ses vieux vêtements à 6 chiffonniers, ancêtres des friperies modernes. Nous n'avons plus qu'un fabricant de bât : le transport de marchandises par mulet bâti n'est plus qu'occasionnel. 24 boulangers : une moyenne de 200 à 300 clients par boutique, il est fort à parier que les Uzétiens ne font plus leur pain ! Un seul épicier, nous avons encore des jardins, avec poules et lapins....

Nous avons malgré tout 598 personnes sachant lire et 2955 sachant lire et écrire : un peu plus de la moitié de la population. |Le tableau d'une société...



RECENSEMENT DE LA POPULATION
AU 1^{er} JANVIER 1807.

ARRONDISSEMENT

5

CANTON

2

COMMUNE

1

ÉTAT de la population, par âge et par sexe,
de la Commune de
au 1.^{er} janvier 1807.

[illegible]

-Des faits divers :

L'action se passe à Vallabrix le 8 janvier 1807. La Révolution de 1789 est devenue Premier Empire. . Procès de Marie Rivière femme Corbier (Courbier) contre Louis Simard pour injures réciproques. Le sieur Simard a essuyé des jets de pierres et de « lessivure » contre sa fenêtre. Les femmes avaient la main leste à cette époque !! Marie est condamnée à 3 frs de dommages et une journée d'amende. Les dépens du procès sont dus par moitié par les protagonistes. (*Archives d'Uzès p76 – 4I 29 an VIII /1811- 4I1-4I2*)

-De 1800 à 1808, les condamnations pleuvent sur les Vallabrixois : Marie Jullian le 2 floréal an 13 (1805) condamnée pour vol d'une fourchette chez son maître de Nîmes – Jean Melle 2 jours de prison pour vol de jardinage, François Bourret 3 jours de prison pour vol de raisins chez Agniel. Marguerite Desplans femme de Jean Baptiste Brun condamnée aux dépens pour avoir filer la laine (?). Noël Pujot (ou Pujol) berger pour avoir passé avec son troupeau dans une terre de Joseph Vidal, tous de notre village. Marie Bastide femme Brun, Louis Dussaud, André et Pierre Pujolas, Etienne Guiraud, François Peyre, Simon Arène, Michel Prade..... les hommes condamnés pour paillardise dans une auberge de Vallabrix. Olive et Benoît pour distillation, Roland cabaretier pour avoir donné à boire après l'heure légale...

Le tribunal d'Uzès ne chôme pas ! On doit aussi surveiller les filles de mauvaise vie et les couples non mariés. Le concubinage malgré la Révolution est considéré comme facteur de délinquance ! Les Espagnols sont aussi sous surveillance.

Un papetier d'Uzès Monsieur Gentil, tombe pour fabrication de faux assignats. Il est arrêté à Vallabrix. Le citoyen Jean Vignal et Jean Pierre Castanet s'accusent mutuellement du vol de lapins et d'une paire de souliers : deux ans de prison, un jugement imprimé à 500 exemplaires à leurs frais et affiché « par tout où besoins est »...

D'autres condamnations plus politiques, Pierre Foussat d'Uzès condamné à mort anII 29 messidor (1794) fédéraliste commis au canton de Beaucaire – Pierre Firmin Abauzit négociant à Uzès complot contre l'Etat condamné à mort le 3 juin 1784 – Jean Fabre contre révolutionnaire, condamné en 1794 – Jean Pierre Rieu charron canton d'Uzès, fédéraliste condamné en juillet 1794..... Jean Antoine Baragnon avocat Uzès condamné le 8 prairial an II, fédéraliste. Certains échapperont à la guillotine à cause de l'engorgement des prisons de Nîmes et d'Uzès, (une seule guillotine à Nîmes) et grâce à la condamnation de Robespierre en juillet 1794.

Il y a de tout dans ces condamnations, de vrais délinquants, des soupçonnés, beaucoup de rumeurs, de médisance, de jalousie, de mesquinerie... Des condamnations à la tête du client, variant selon l'humeur. On condamne fortement pour par intégrisme révolutionnaire ou pour se faire bien voir des délégués parisiens. Parfois des terres à acheter pour trois fois rien ...

La période de 1792 à 1794 n'est pas tendre. Des soldats s'arrêtaient à Vallabrix dans nos auberges pour dormir et manger avant de regagner leur régiment à Bagnols. C'était

l'occasion de leur voler le prix de leur engagement : 7 assignats de 100 sols, volés aux jeux, ou pendant leur sommeil. C'était facile, ils dormaient entassés à plusieurs dans la même chambre, partageaient le même grabat.

Des actes plus graves : nos auberges étaient parfois le théâtre de meurtres : en octobre 1792, dans un établissement de notre village, Michel Coutier répond à une provocation avinée par un coup de sabre. La victime décède, mais le coup de sabre avait été donné « ni méchamment, ni à dessein de tuer ». Le coupable écope de 4 heures d'exposition (carcan en place d'Uzès) et de 10 ans d'enfermement.

En mai 1792, Joseph Roche officier municipal et Antoine Meysettes de Pougnaresses avec « attroupement » attaquent la nuit avec armes le château du seigneur Sorbier : vols d'argent (6000 livres environ), vol de titres de propriétés, incendie.. Condamnation à 6 heures d'exposition avec écriteau en place d'Uzès et 24 ans de « fer ». Ces visites domiciliaires accompagnées de vols, pillages et arrestations arbitraires, avec armes et de nuit vont perdurer au moins jusqu'en l'an V (1797). Dans les archives on en trouve sur Bagnols, Roquemaure, Beaucaire et toute notre région, sans réquisitions légitimes. Chacun fait sa loi.

Les autres villages n'étaient pas épargnés : le cabaret du sieur Salert à La Capelle en avril 1793 est ensanglanté par des coups de couteau. Les gens ne savent plus très bien à quelle loi se vouer ! Plus rien ne ressemble à ce qu'ils ont connu auparavant. A Vallabrix, bien que du parti de Robespierre, et contrairement à la loi parisienne, un prêtre non assermenté est autorisé à dire la messe certains jours, des catholiques royalistes peuvent se réfugier sur notre territoire... Comment s'y retrouver ?...



Dans le village voisin à St Quentin en 1795 (22 germinal an III), 65 catholiques et protestants demandent la libération du vieux curé Sorbier, 40 ans de fonction dans la paroisse, et détenu depuis plus d'un an à Nîmes. Le maire Saussines signe cette pétition. Rien y fait, refus du directoire d'Uzès : « pas lieu de délibérer sur la pétition ». (Gazette de St Quentin 2010 Albert Ratz).

Depuis les années 1770, (adh CC15 Gouvernement Militaire de Languedoc p355) les plaintes et placets s'accumulent, insultes, extorsions, coups et blessures en forte hausse. En 1771 un placet contre un Vallabrixois (un de Bargeton) chez qui on a trouvé un vieux fusil pour tirer les vieux pigeons de sa maison : 15 jours de cachot bien que coseigneur direct du lieu. Sa libération

lui coutera 24 livres. Il semble que le sieur Jean Agniel le persécute.

La Révolution de 1789 c'est aussi cela : un grand remue-ménage. Une cinéaste de notre temps Nina Companez a qualifié cette période dans un de ses films de «Grande Cabriole ». Avec Napoléon on assiste à une reprise en main sérieuse.

Autre texte plus sympathique :

- adjudication de la feuille des mûriers de la place (de l'église)

Les quatre mûriers communaux de la place de l'église existaient encore à cette époque (1896) puisque l'on ramasse et vend leurs feuilles en adjudication. Un procès-verbal de conseil municipal indique en 1845 la plantation de mûriers communaux pour le coût de 9 frs. S'agit-il de ceux-là ? Nos anciens pensaient que ces arbres étaient du temps d'Henri IV, ce qui est peu probable. Un mûrier peut vivre 100-150 ans à condition d'être taillé régulièrement sinon il périlite. Il arrive en France sous Charles VII, peut-être plutôt Charles VIII. C'est le sieur d'Allan qui en ramène des plants de Chine en 1494. Sans mûrier, pas d'élevage de vers à soie ni de magnanerie contrairement aux dires d'agents



immobiliers qui nous trouvent de ces constructions du 12^{ème} et 13^{ème} siècle !

La soie est longtemps le monopole de la Chine, Inde, Pakistan et Empire Romain d'Orient. Tissu cher mais très convoité, longtemps nous allons tâtonner pour trouver comment en produire. Nos rois débaucheront des ouvriers italiens pour nous former, de Charles VII à François Ier.

La culture des mûriers va se développer sous Charles IX, mais surtout avec Olivier de Serre sous le règne d'Henri IV. Le jardinier du roi affirme en avoir planté 15 à 20000 au jardin des Tuileries. Les filles et petites-filles de notre seigneur Mathieu de Bargeton avaient des pépinières de mûriers qui leur assuraient un bon revenu.

Il nous a fallu apprendre à acclimater cette culture, arbres et animaux. L'élevage des vers à soie commençait au printemps avec les premières feuilles de l'arbre et devait se terminer à l'automne aux dernières feuilles. L'éclosion de la « graine », c'est-à-dire des œufs, se faisait à une température de 15 à 23° avec une humidité d'environ 85 %. C'est pourquoi souvent les femmes hébergeaient les œufs dans leur giron. Dans les magnaneries un chauffage continu était nécessaire, souvent grâce à l'utilisation de lignite qui procurait une chaleur douce et sans à-coups. Lorsque l'emploi de ce combustible n'était pas possible ou insuffisante, la magnanerie se nichait dans les greniers d'habitation ou au-dessus des jasses, profitant de la chaleur montante des humains ou des brebis. Il faut dire que le lignite

La feuille de mûrier était indispensable pour l'élevage des vers à soie. En manquer c'était la fin de tout un travail et d'un gagne-pain. En voler c'était se mettre au ban de la société et risquer prison, amende, et opprobre. Ci-après un texte paru dans le Journal d'Uzès de mai 1847. (*Fuyez, fuyez mortels, loin des entiers du vice : toujours le premier pas conduit au précipice... »*)

VENDREDI 14 Mai 1817. (N° 20) 26^{me} Année.

Journal d'Uzès

ET DE SON ARRONDISSEMENT ;

Pour la Littérature, le Commerce, l'Agriculture, l'Industrie
 ANNONCES JUDICIAIRES, administratives, d'intérêt pu
 Avis divers, etc.

Outre les nombreux abonnés hors du département, ce Journal, répandu dans tout l'arrondissement, la connaissance de CERT COMMUNES, qui offrent une population totale de 100,000 âmes, ce que l'intérêt de savoir, soit du chef-lieu de l'arrondissement à l'égard des communes, soit d'une commune à l'égard du chef-lieu, est un moyen sûr et économique de donner toute espèce de publicité.

Bien qu'il ne paraisse que le vendredi, s'il se présente quelque chose d'un intérêt majeur et qui requière un expédient de suite un supplément.

Les objets à faire insérer ou les demandes d'abonnement, doivent être adressés, franco, à M. GEORGE PRIÉTAIRE-ÉDITEUR et Rédacteur, place d'Austerlitz, à Uzès.

Prix 12 f. par an. — Insertions pour ventes forcées de biens immeubles, 20 c. Pour toutes autres 30 c.

Fuyez, fuyez, muriers, loin des sentiers du vice!
 Toujours le premier pas conduit au précipice.

Extrait par le réd. par L. Bourget.

Tel qui s'expose à une faute qu'il juge de peu d'importance, encourt le centuple des conséquences présumées :

Une femme de notre ville qui se hasarda, hier, d'aller nuitamment voler de la feuille de muriers, est surprise par un garde; se voyant ainsi découverte publiquement au sujet de son méfait, le sang lui monte sans doute à la tête, et elle fut incontinent se noyer à une distance de plus d'un kilomètre du lieu où elle avait commis cette faute, qui do peine de simple police est devenue une véritable peine de mort!.....

et Anne-Suzanne Lamblard, mariés prêtres-cultivateurs, demeurant et cités à Castillon-du-Gard; Joseph et Caroline Lamblard, aussi mariés, demeurant et domiciliés ont vendu à la commune de du-Gard, représentée par le sieur Pons, son maire, moyennant la somme de sept cents francs, une parcelle de terrain, située dans le de Castillon-du-Gard, en l'enceinte du village, contenant ares cinquante centiares, confinant au nord et au midi et au levant le chemin, du nord et au midi et au levant les pâtures, et du midi au nord.

Copie collationnée dudit acte, déposée au greffe du tribunal de Uzès le vingt-neuf avril dernier, et notifiée à monsieur le Procureur près ledit tribunal, par un exploit d'huissier, en date du 10 mai 1817.

Commune de Vallabrix

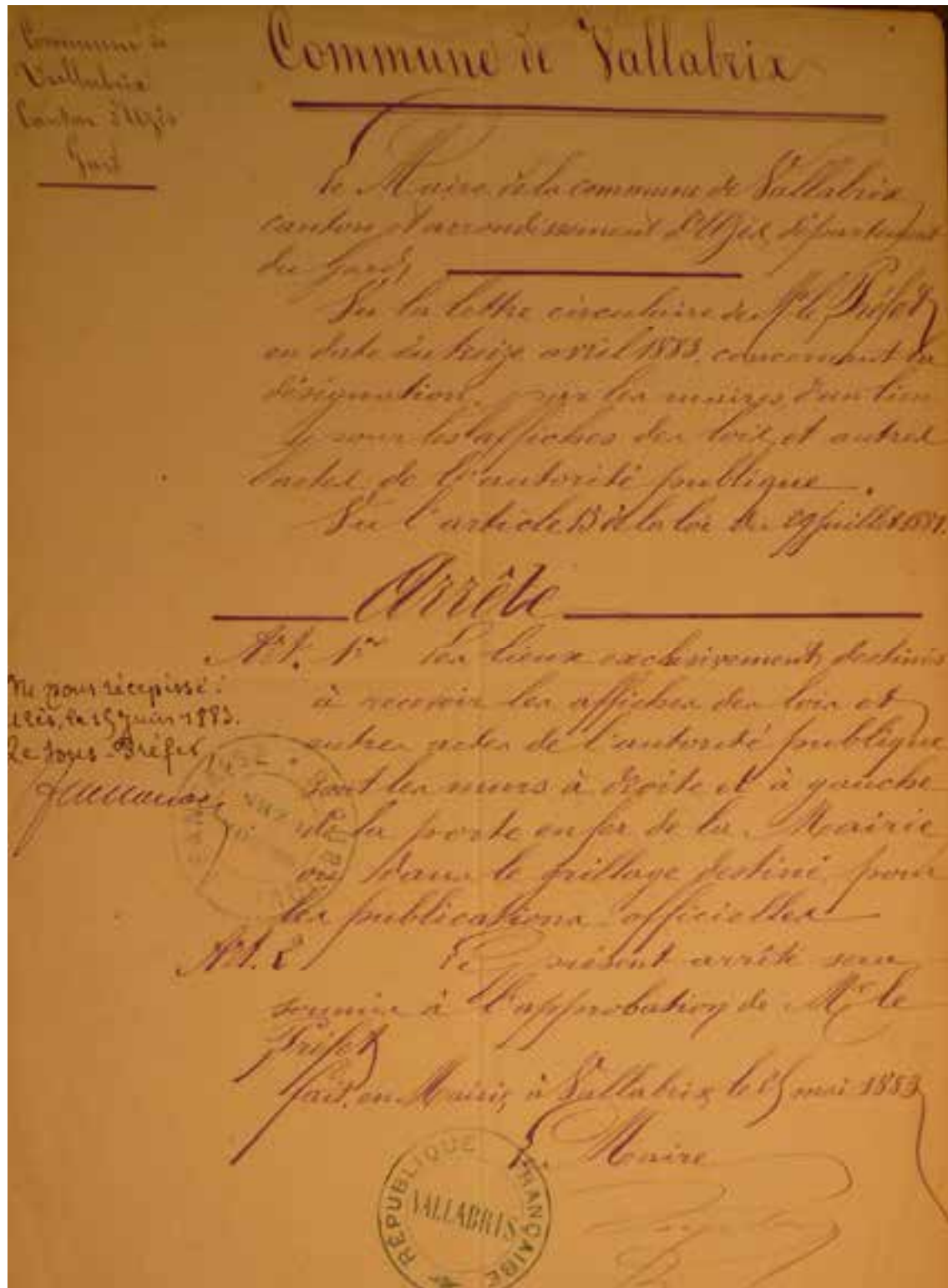
Procès-verbal d'adjudication de la
vente publique de la feuille des mûriers
communaux dans le village de Vallabrix
pour la récolte de 1896.

Le samedi huit cent quatre vingt seize le sept six o'clock quatre
heures du soir. Nous Maire de la Commune de Vallabrix, canton d'Épave
nous sommes rendus dans la salle de la maison com-
mune, assisté de M. le Greffier Joseph De Roche Gustave, mem-
bre du Conseil municipal et de M. le Procureur municipal.
En conséquence des affiches et publications annoncées,
pour le jour, lieu et heure, la vente publique, au plus
offrant, de la feuille des mûriers communaux de la place
de Vallabrix pour la présente récolte et la seconde
feuille. Nous avons annoncé que la vente était ouverte
sur la mise à prix de trente francs. Un premier feu
a été allumé pendant la durée duquel plusieurs
particuliers ont offert l'offre à soixante-cinq
francs le second feu ayant été allumé la nuit
nous signalons à portée l'offre à soixante-dix
francs. Ces deux feux et un feu supplémentaire se
sont éteints sur cette offre, de l'avis de nos assesseurs
nous avons déclaré le soir Louis Sigmat, pro-
curateur demeurant à Vallabrix, adjudicataire
de la vente de la feuille des mûriers communaux, il
s'oblige de payer la rente feuille prochaine à M. le
Procureur municipal la somme de soixante-dix

par lui il lui en sera délégué quittance. Les
 deux vicaires pour la présente adjudica-
 tion sont à la charge de l'adjudicataire
 le sieur Roche fils, cultivateur demeurant
 à Vallabrix a été agréé comme caution il est
 obligé aux charges et conditions du présent
 procès verbal. De tout ce ci dessus il
 a été et signé le présent procès verbal
 par nous Maire, Conseillers, Receveur
 d'adjudicataire et la caution. Signé, Roche
 Conseiller, Receveur, Membres du Conseil
 municipal et Maire. Un mot nul Approuvé
 Approuvé par le Préfet Nîmes le
 10 Mai 1896. Pour le Préfet du Gard
 Le Secrétaire Général signé
 Carrière à Nîmes le seize mai 1896
 f° 104 C. 15 Reçu deux francs cinquante centimes
 Le Receveur signé
 Louis capie conforme
 Le Maire
 Buisson

-Un autre document, ci-après, une circulaire préfectorale de 1883 : la porte de la mairie de Vallabrix est en fer. L'affichage des lois et règlements doit se faire de part et d'autre de cette porte (loi du 20 juillet 1881) ou sur le panneau grillagé destiné aux publications officielles comme les bans de mariage par exemple. Il est intéressant de voir qu'on a dû légiférer pour communiquer avec le peuple : loi et circulaire préfectorale. Nul n'est censé

ignorer la loi, encore faut-il être capable de lire les panneaux d'affichage. L'illettrisme était encore important dans notre pays. Il est probable que le garde champêtre passait encore dans les rues pour aviser la population. Dans les années 1970, notre dernier garde César, proclamait encore les nouvelles au son de son claron.



Pourquoi une porte en fer quand une porte en bois aurait suffi ? De quel bâtiment de mairie s'agit-il. En 1883 c'était la « maison ronde » qui servait encore de bâtiment officiel, mairie et école. Le devis des travaux en 1884 pour la construction de l'école de garçons-mairie actuelle mairie, indique une porte en sapin et une grille en fer. Le tampon de la mairie porte encore le nom de « Vallabris ». Un beau graphisme.

La porte à vitre sera de la grandeur d'une fenêtre elle sera en outre de 18 lignes et à deux battants surmontés d'une bande de 6 lignes à refend et fermant par une forte espagnolette de 3 anses.

La porte vitrée ne sera qu'une et elle sera en outre à gâchettes à un seul battant surmonté sur dormant enroulé au moyen de 3 fortes fûtes à 3 lames. Elle fermera au moyen d'un loquet.

La porte d'entrée principale sera à gâchettes en noyer et doublée en bois blanc elle sera à 2 battants et avec partie vitrée. La fenêtre sera à bandes à collet la fenêtre de la salle de conseil de 200 archives sera bannie en fer à volute fermant contre la traverse du dit grillage au moyen d'un collet ou d'une fourchette en fer embrassant cette traverse et d'une équerre en fer. Le grillage sera une traverse dans le bas la fenêtre du 1^{er} étage fermant au moyen d'une traverse de volute semblable à une de celle de chambre à d'un chanis à vitre semblable.

Devis Maison Ronde 1846- La porte d'entrée principale est en noyer et doublée en bois blanc à deux battants avec partie vitrée. La fenêtre de la salle de mairie est prévue grillagée. La porte en fer de 1883 a donc été posée après la construction : une des portes vitrées d'origine ou bien la porte d'entrée principale elle-même ?

Menuiserie			
n			
Porte principale, en sapin du nord, à panneaux, parquet, pleth. (ymais & import; batis de 0.03 d'épaisseur; panneaux de 0.02; doubleurs intérieurs de 0.02; fers par de vis, fers sur cadre mesurant (3.00 x 1.50) —	4.50	16.00	42.00
Porte extérieures, à linteau de 0.03 d'épaisseur, avec un linteau & languette, mesurant ensemble —	6.83	11.00	45.18
à Reporter			16040.66

Serrurerie			
n			
ferme de la porte d'entrée principale pourvue de 6 parts (charnières à noyaux, entaillés & posés avec vis; 2 serrures à ressort; 2 boutons latéraux; un serrure à cric avec un plet & 2 pans par tout; import fini par le panneau de 0.16; 2 boutons			
à Reporter			17792.59

Serrurerie			
à ressort & protégé par une grille en fer. au devant, le tout			
			65.00

Extrait du devis de construction de l'école-Mairie de 1884 (archives communales de Vallabrix)
(Devis complet de la construction de l'école de garçons et salle de mairie dans un prochain Couradou).

VI - DISTRIBUTION DE LAIT EN 1948 :

Une circulaire (peu lisible, pardon !) du Secrétariat au Ravitaillement qui va rappeler des souvenirs à nos plus anciens.

1948 l'après-guerre s'installe. En avril le rationnement pour le lait est abrogé. Une nouvelle méthode de stérilisation va être mise au point, on invente aussi les camions réfrigérés. Les Etats-Unis proposent à la consommation du lait concentré congelé, ainsi qu'un mélange de lait et d'huile végétale qui fera la margarine actuelle (celle du Français Mège-Mouriès de 1869 est à base de graisse de bœuf et lait)... Tout est en place pour une consommation de lait en hausse.

Mais depuis 1940 les prix flambent : en 1940 à 1950 en moyenne plus 30,50 %. Le charbon plus 33 %, énergie essentielle pour l'industrie, l'agriculture et le français moyen. Le vin passe de 25,80 f le litre à 43,50 f, une surrécolte fera baisser les prix un temps. Le lait, plus 21,2 % en l'espace d'un an. Plus les prix flambent et plus la consommation dégringole.

Le plan Mayer calme la crise en jouant sur les prix, la consommation. Un soutien aux prix agricoles est mis en place, vite noyé dans une situation inflationniste.

La distribution de lait aux nourrissons aura plusieurs raisons : palier aux carences alimentaires de l'après-guerre, développer l'industrie laitière, augmenter artificiellement la consommation et vider les stocks. Dans la circulaire ci-après il semble que la distribution de lait dans le Gard soit réduite ou plus exactement très encadrée. Y-a-t-il eu des abus ? Cette rigueur paraît en contradiction avec la politique du moment.

Des tickets sont délivrés pour les ayant-droit. Pas au-delà de 18 mois pour les bébés nourris seulement au lait « artificiel » concentré non sucré, et jusqu'à 10 mois (dernière distribution) pour les bébés nourris à l'allaitement mixte. Pour ces derniers, un certificat médical mensuel est demandé, déposé en mairie. Pas de dérogation à espérer. Ce sont les mairies qui gèrent les tickets : demandes, inscription, émargement.... Et qui devront gérer les refus !



En 1954 Mendès-France lance la distribution de lait dans les écoles pour les mêmes raisons, mais aussi dans un but éducatif : l'alcoolisme des enfants est précoce, sous la pression des traditions, de la culture... On espère aussi faire comprendre que le verre de vin ou d'eau de vie n'est pas un médicament ni un fortifiant. Le slogan était « *pour être studieux, solides, forts et vigoureux, buvez du lait* ». « *Photo Du lait dans les écoles pour les p'tits amis de Mendès France.fr* »

Parfois ce lait était agrémenté de chocolat et d'un

petit gâteau. Il fallait reconstruire le pays et « fabriquer » une génération solide et intelligente. Un corps et une tête sains pour ne pas recommencer les horreurs de la guerre de 1939-45.

L'Union Européenne en 1976 reprend cette campagne sous le dénominateur du « Lait aux écoles ». En fait les enfants en bénéficient de la crèche jusqu'au lycée. Périodiquement ce genre de campagne revient jusqu'en avril 2013 : des fruits, du lait ou laitage, des légumes essentiellement dans les restaurants scolaires et dans les écoles maternelles et primaires.

(Sources : PV conseil municipal Vallabrix 1948 – Arrêté ministériel 28/12/1948 Légilux.public – La politique des prix 1948/1952 in Institut de la Gestion publique et du développement économique -

SECRETARIAT GENERAL DU RAVITAILLEMENT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU GARD
SERVICE DES TITRES D'ALIMENTATION
5 rue Bernard Jaton
NIMES

NIMES le 5 JANVIER 1948

MB/DA - 331/STA

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
à
Messieurs les MAIRES du GARD

OBJET : Distribution de tickets
de lait **CONCENTRE NON SUCRE.**

Les contingents de lait concentré non sucré mis à la disposition du département du GARD ayant été réduits dans des proportions très importantes, les conditions d'attribution sont modifiées comme suit :

A - BENEFICIAIRES. - Pourront recevoir du lait concentré non sucré les enfants de la catégorie B de 0 à 18 mois intolérants au lait frais sur dépôt à la Mairie de leur domicile, d'un certificat médical mentionnant leur intolérance au lait frais.

RATIONS. -

a) Enfants soumis entièrement à l'allaitement artificiel :
LAIT CONCENTRE NON SUCRE :

0 à 5 mois inclus	:	26 boîtes par mois
6 à 12 mois "	:	30 boîtes par mois
13 à 18 mois "	:	30 boîtes par mois

b) Enfants soumis à l'allaitement mixte au LAIT CONCENTRE NON SUCRE
(Etat qui doit être constaté chaque mois par un dépôt à la Mairie, d'un certificat médical portant l'indication : Allaitement mixte au lait concentré non sucré) :

0 à 5 mois inclus	:	16 boîtes par mois
6 à 10 mois "	:	20 boîtes par mois

Il est rappelé qu'en aucun cas l'allaitement mixte n'est admis au delà d'un an.

Aucune dérogation au delà de l'âge limite de 18 mois, ne sera accordée aux enfants soumis entièrement à l'allaitement artificiel.

Pour les bénéficiaires de LAIT CONCENTRE SUCRE, POURE SUCRE et POUDRE NON SUCRE, les prescriptions de ma circulaire 302/STA - 1220 CAB du 19 Janvier 1947, demeurent inchangées.

MISE EN PLACE DES TICKETS DE LAIT CONCENTRÉ NON
SUCRÉ.-

Les Mairies, dès que le dépôt du certificat médical prescrivant l'allaitement au lait concentré non sucré aura été effectué, adresseront au Service des Titres d'Alimentation, 5 rue Bernard Aton à NIMES, une demande numérique de tickets, compte tenu des rations prévues ci-dessous.

Les certificats médicaux ne seront pas joints.

La remise des tickets aux ayants droit sera effectuée comme d'usage sur inscription et déchargement à l'état 19.

Pr ampliation, le Chef du
Service des Titres :
M. BURAVAND.

Le Directeur départemental :
H. MEURIOT

VII:- LES NOURRICES -



Au 19^{ème} siècle se généralise le placement des nourrissons à la campagne chez des nourrices. Les ouvrières des villes, les familles bourgeoises, pensent ainsi offrir de meilleures conditions sanitaires à leurs enfants. Mais surtout industrialisation et urbanisation firent que la mise en nourrice se généralisa, toutes classes sociales confondues : la misère qui favorise l'exode des femmes à la recherche d'un travail, les familles aisées avec une vie mondaine, les femmes d'artisans ou de boutiquiers travaillant avec leurs époux et puis certaines pratiques comme les corsets des coquettes, le retard de la première mise au sein qui entraînait des engorgements et des douleurs..

(Panier à bébé –Lyonnais 19^{ème} siècle)

Ces placements offrent un petit salaire aux familles accueillantes. Mais face à la mortalité infantile et la faible démographie du

pays, médecins et pouvoirs publics vont engager une véritable croisade. La loi Roussel de 1874 va fortement encadrer ces pratiques.

Les enfants placés de moins de deux ans moyennant salaire en nourrice, en sevrage, ou en garde hors du domicile des parents deviennent l'objet d'une surveillance de l'autorité publique dans le but de protéger leur vie, leur santé. Cette surveillance est du ressort du préfet et d'un comité départemental comprenant un inspecteur, des médecins, des membres de sociétés de protection de l'enfance, de charité maternelle, des crèches etc. Chaque année des statistiques sur la mortalité, les maladies, doivent être diligentées. Des règles strictes à respecter : les parents doivent déclarer en mairie le placement de leur enfant, la nourrice doit avoir un enfant vivant de plus de 7 mois.... Le maire de la commune de placement se porte garant de l'intégrité de la nourrice etc..

- Dans les textes qui suivent trois Vallabrixoises sont à l'honneur deux années de suite : Valérie Roche épouse de Lucien François, Moline Farel, Noéline Farrel épouse Bouchet, ces deux dernières sont certainement la même personne, avec un nom écorché. Dans les archives départementales du Gard, deux autres noms de nourrice apparaissent pour la période 1854-56 lors de décès d'enfants placés : Emilie Pages et Marie-Rose Roussel. Valérie Eugénie Roche est la fille de Lucien et de Joséphine Guiral ; elle épouse Lucien François le 26-01-1885, tous deux originaires de notre commune. Lucien François est le fils de Joachim et de Marie Agniel.

2^e Circonscription d'Uzès. — Médecin-Inspecteur :
M. Rancurel.

Visites faites à 1 fr., ». — Visites faites à 1 fr. 50, 258.
Montant des sommes payées, 387 francs.

Aucune épidémie dans cette circonscription en 1895. Aucun décès parmi les protégés. M. Rancurel se plaint de n'être pas avisé régulièrement des placements, retraits ou décès des enfants. Il propose pour une récompense :

- 1^o Roche Valérie, nourrice à Vallabrix ;
- 2^o Farel Moline, » »

1896

Commune de Salazac

L'application de la loi a donné de bons résultats ; les nourrices étant mieux surveillées, prodiguent de meilleurs soins à leurs nourrissons.

Commune de Vallabrix

Proposition de récompense en faveur des nourrices :

- 1^o Farrel Noéline, femme Bouchet ;
- 2^o Roche Valérie, femme François-Lucien.

1897



Le rapport de 1891 est intéressant. On y apprend que dans le Gard sur 884 enfants placés, 835 sont élevés au sein, 18 au biberon et 31 en sevrage ou en garde. Ce dont on se félicite. Dans un département comme le nôtre, il est parfois difficile de se procurer « du lait de bonne qualité et en quantité suffisante ». Une forte majorité des enfants placés sont nourris au sein, diminuant les risques sanitaires engendrés par le biberon de l'époque.

La mortalité constatée est de 143 enfants sur 2071 soit une moyenne de 6,89 %. Le médecin n'a pas pu avoir accès aux causes de ces décès. Ceci est un chiffre plutôt bon, la mortalité des enfants placés était extrêmement

élevée jusqu'à ce que le corps médical et les pouvoirs publics s'inquiètent : enfants placés dans des familles pauvres, aux conditions d'hygiène et matérielles précaires, alimentation solide trop rapide, nombre d'enfants.... Et souvent les enfants étaient transportés dans des conditions déplorables, les nourrices les récupérant auprès de bureau de placement dans les grandes villes.

Le rapport de 1891 montre aussi que les secrétaires des mairies d'Uzès et de Vallabrix se seraient trompés dans leurs additions car pour cette année-là on arrive à un % de décès d'enfants placés de 11,22.(54 décès pour 481 enfants protégés). Chiffres en contradiction avec ceux donnés par les médecins-inspecteurs. Le système de récupération des données chiffrées est donc à améliorer. Ceci montre que les rapports étaient examinés et non pas oubliés sur un coin d'étagère. Une véritable envie d'améliorer la situation des enfants.

Une conséquence inattendue : les mamans qui n'allaitent pas se privaient d'un moyen contraceptif relativement efficace pour l'époque, tout au moins retardant une prochaine grossesse. Une augmentation des décès en couches ou des avortements en serait une des séquelles ?

A la fin du 19^{ème} siècle, les sociétés protectrices, les consultations pour nourrissons souvent privées apparaissent. Les crèches près du lieu de travail, les primes à l'allaitement et le biberon peu à peu vont libérer les mamans. L'« industrie » des nourrices disparaît peu à peu après 1945.

Nos nounous actuelles ne ressemblent en rien à leurs ancêtres, fort heureusement !

(Sources : La mise en nourrice, une pratique répandue en France au XIX^{ème} siècle - Emmanuelle Romanet – in Transtex.fr)(Histoire de l'Allaitement M Delahaye ed Trame Way Paris 1990) – Rapports du Conseil Général du Gard 1891-96-97- Gallica BNF)



Paris Bureaux de Nourrices

VIII – L'AMÉRIQUE AU 19^{ÈME} SIÈCLE : MIRAGE OU ELDORADO ?

Au 19^{ème} siècle les Européens migrent en masse vers les autres continents en particulier les Amériques. Croissance démographique, pauvreté, chômage, industrialisation incomprise sur le vieux continent... Le mouvement va s'accélérer jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Les Italiens sont après 1,9 million à quitter leur pays entre 1880 et 1896, plus de 6 millions entre 1901 et 1910.

Ils ne sont pas les seuls à partir : Britanniques (autour de 11 millions), Irlandais (famine de 1845/48 –environ 7 millions), Allemands, Espagnols.... et Français (déjà au 17^{ème} siècle au Canada). Même des Japonais au Brésil au début du 20^{ème} siècle ! Les destinations sont diverses : là où l'on pense faire fortune, ou tout au moins trouver du travail, là où des membres de la famille, du village sont déjà arrivés. Etats-Unis et ses usines (l'esclavage est aboli et les bras manquent), Canada et ses rêves de mines d'or, Argentine, Brésil, Amérique du Sud en manque de main d'œuvre agricole ou minière et où tous les trafics semblent possibles, Mexique et ses guerres ... C'est aussi la période où les états se débarrassent de populations indésirables, repris de justice, prostituées, politiques anarchisants ou jugés comme tels.... Les moyens de transport se sont améliorés et les prix des voyages sont plus accessibles. En tout et en un siècle, 60 millions de déplacés européens dont la moitié pour les Etats-Unis. Non sans mal : hostilité des anciens arrivants, xénophobie, difficultés d'intégration, mais aussi métissage et expansion de la culture européenne dans le monde.



A Vallabrix comme dans tout le Languedoc des célibataires et parfois les familles vont tenter leur chance, un Aubert, un Desplans, un Veilhon et son cousin Chamand, Audibert, Bouchet, Arnaud et son oncle Jean Escoffier de St Quentin, Pascal... Les deux premiers reviendront. Les trois derniers partent en 1881, probablement pour la construction du canal de Panama. En 1810, un François de Vallabrix est au Mexique, qui est gouverné par le roi d'Espagne Joseph Bonaparte (le frère de notre Napoléon). Il y est encore en 1828 lors de la « Guerre des Pâtisseries ». En 1885-95 ce sont des villages entiers de l'Aveyron qui partent. Dès 1810, Basques, Drômois, Ardéchois rejoignent l'Argentine. De 1841 à 1850 on compte un peu plus de 77 000 français aux Etats-Unis. Là-bas, on les surnommait les « keskydees », à cause de la question qui revenait dans leur conversation : qu'est-ce qu'ils disent.

Certains reviendront riches, d'autres les poches vident. Ils auront bien du mal à se réhabituer à notre vie. D'autres finiront leur vie là-bas.

Nous voyons dans des journaux d'Uzès la « pub » pour inciter au départ. (1851) Des sociétés se créent avec des grands noms comme administrateurs. Les actions au porteur sont vendues de 10 à 100 frs, les premiers souscripteurs auront droit parfois à un voyage gratuit. Dans le texte ci-après, les 100 choisis voyageront gratis, les 50 autres paieront. Les « associés-travailleurs » seront accompagnés d'un médecin, d'un aumônier.. Cette société est parisienne et ratisse dans les départements pauvres. Il semble que les souscripteurs peuvent désigner pour le voyage gratuit un non-souscripteur (« parmi eux ou en dehors d'eux.. » indique le texte). Un peu comme les villages africains ou chinois qui actuellement désignent un candidat à l'émigration en lui payant le voyage et en espérant qu'il fera fortune enrichira tout le village.

Le texte de La Méridionale, société parisienne aussi, avoue des malversations dans certaines sociétés d'exploitation minière (ou peut-être d'exploitation humaine). Avec elle le transport s'effectue en trois mois et non six. Il ne semble pas y avoir de voyage gratuit. Des mulets sont à disposition pour le transport de marchandises jusqu'au lieu d'exploitation...

MISES D'OR C^{IE} MÉRIDIONALE. DE LA Californie.

Cette Compagnie, dont le conseil de surveillance est présidé par M. l'Amiral **ARNOUS DES SAULSAYN**, s'est placée au rang des Sociétés les plus sérieuses formées pour l'exploitation des **Mines d'Or** et du **Commerce en Californie**, d'où l'on a reçu les nouvelles. Elle n'a aucun rapport ni similitude avec les Sociétés qui ont eu des démêlés avec la justice. Elle continue l'émission de ses actions et prépare un départ de Marchandises et un de Travailliers. Elle a sur les autres Compagnies les avantages suivants : Transport des ouvriers en trois mois au lieu de six; travailleurs choisis dans les villages des Pyrénées; envoi de mulets qui compenseront une grande partie des frais de transport. Il y a des Actions de 500, de 50, de 10 et de 5 francs; à chaque série sont attachées des Primes. — Adresser un bon sur la poste au nom de **M. CATGE**, caissier de la **COMPAGNIE MÉRIDIONALE**, 7, rue de Bondy, Paris. Les Actions seront expédiées par le retour du courrier.

On demande des Correspondants actifs dans chaque ville chef-lieu d'arrondissement.

— 1 —

ACTIONS
de
50 et de 100 f.
au Porteur.

LA CALIFORNIE.

Compagnie Commerciale, Maritime et d'Exploitation

DES MINES D'OR ET DE MERCURE.

CAPITAL SOCIAL : TROIS MILLIONS

ACTIONS
de
10 et de 25 f.
au Porteur.

Garanti : 1^o par les Terrains que la Compagnie possède en CALIFORNIE; 2^o par l'emploi des fonds réalisés en acquisition de NAVIRES; 3^o par les MARCHANDISES qu'elle reçoit en paiement de ses ACTIONS.

Gérant de la Société : **VIGOUREL**, de la Maison Vigourel et C^{ie}, banquiers.

Conseil de Surveillance : MM. le marquis du Bois-Renard; — le comte de St-Mars; — le baron de Valence; l'abbé Huet; — Durantin, ancien maire du 9^e arrondissement; — Mallou, ancien administrateur des hospices; — Bertot, propriétaire.

La Compagnie la Californie a pour objet l'Exploitation aurifère; avant d'envoyer des travailleurs, elle s'est assurée la possession de terrains d'une certaine étendue, où elle dirigera ses associés.

La Compagnie est Commerciale; avant de traiter aucun marché, de demander aucun produit pour l'exportation, elle a établi un comptoir à Monterey, et elle en a confié la direction à un homme intelligent et capable, qui, en la tenant au courant des besoins de la Colonie, la sauvera des expéditions improductives et ruineuses. Ainsi, dès le départ, l'associé-travailleur sait où il va se fixer; il n'y a pour lui ni doute ni crainte à concevoir; cette sécurité est une garantie pour la compagnie.

Ainsi, l'établissement d'un comptoir à Monterey, plus près des exploitations aurifères que San-Francisco, assure un écoulement facile et rapide des produits, de même qu'il laisse espérer des échanges actifs.

La société fera partir gratuitement cent travailleurs; à cet effet, elle a divisé 20,000 de ses actions de DIX FRANCS en CENT SÉRIES de 200 actions; les souscripteurs d'une série auront le droit de choisir parmi eux, ou en dehors d'eux, celui qui devra profiter du passage gratuit offert par la Compagnie. — L'émission de ces 20,000 actions sera close incessamment, le premier départ, composé de 150 travailleurs, devant s'effectuer très-prochainement. — Des maisons, des tentes, des outils de toutes sortes et des vivres abondants seront expédiés à ce premier départ. — Un Directeur expérimenté, un Ingénieur, un Ammonier, un Médecin, accompagnant chaque expédition d'associés-travailleurs. — Aucune compagnie ne présente de plus sûres et de plus sérieuses garanties que la compagnie la Californie, puisque son Capital repose sur des immeubles dont la valeur s'accroît dans des proportions qu'il pourrait être exagéré de fixer dès à présent, mais qui n'en sont pas moins certaines.

Pour toutes demandes d'Actions ou de renseignements, s'adresser au Siège de l'Administration, rue Neuve-St-Augustin, 20, ou à **M. GEORGE**, Imprimeur à Paris.

Par l'Alimentation et l'Hygiène NOUS OFFRONS A TOUS

Joie, bonheur et longue vie en conservant la santé, ou en la procurant à tous ceux qui souffrent, par l'usage des aliments bienfaisants LA FARINE MEXICAINE ET LE CAFÉ BARLERIN.

La Farine Mexicaine, du savant BENITO DEL RIO, a obtenu depuis 25 ans, des cures si nombreuses qu'elles ne se comptent plus.

Sous forme de crème au lait, elle favorise la formation des os et la pousse des dents chez les enfants, elle donne force et vigueur aux jeunes filles, aux nourrices, aux convalescents, aux personnes malades et aux vieillards épuisés.

Enfin c'est un manger commode pour alimenter les poitrinaires, soulager la toux, faire cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge. C'est le meilleur moyen pour guérir les affections graves de l'estomac, des bronches et des poumons.

Se vend en Boîtes aux prix de 2 f. 25, 4 f. et 7 f.

LX- UNE PAGE DE PUBLICITÉ :

La farine mexicaine pour soigner la tuberculose, en cette fin du 19^{ème} siècle, le Mexique étant à la mode. Il s'agissait d'un produit à base de farine de maïs. Style de publicité très différent de ce que nous connaissons actuellement.

(Pub dans un journal de l'Ain - (source ebay) - Pub dans le Journal d'Uzès 1871 (archives départementales du Gard))

Conseils aux moissonneurs : le café fortifiant, contre les gastros d'été, avec quelques gouttes d'eau-de-vie. Journal d'Uzès 1871

Par les grandes chaleurs où nous sommes, les moissonneurs ont beaucoup à souffrir. Rappelons que le breuvage le plus sain, le plus fortifiant à leur usage est la tisane de café aiguillée par quelques gouttes d'eau-de-vie. Le café en infusion très-légère a l'avantage de soutenir les forces et de ne pas provoquer de sueurs épuisantes, comme tous les autres breuvages, même le vin, à plus forte raison la bière et le cidre. Le café prévient les dérangements d'entrailles et les dissenteries qui, trop souvent, arrachent les faucheurs et les javaleuses à leurs travaux en pleine moisson.

(Le Midi.)



Chère! comment vas-tu aujourd'hui?
Mais, beaucoup mieux! Depuis que je fais usage de la **Farine Mexicaine**, du D^r BENITO DEL RIO, l'appétit m'est revenu, la toux et l'oppression ont cessé, mes crachats ne sont plus sanguinolents ni épais, je dors bien la nuit et je n'ai plus de sueurs ni de fièvre; mes forces reviennent ainsi que l'enbompont, la diarrhée a disparu, et j'espère être complètement guérie dans un mois; alors, tu pourras annoncer ma résurrection à tous les médecins qui t'avaient dit que je n'avais plus que quinze jours à vivre.

100.000 malades en cinq ans ont obtenu le même résultat.

La véritable **Farine Mexicaine** se trouve à Uzès à la pharmacie ESCOFFIER.



Autre publicité pour guérir les maux de dents grâce à l'Argentine.

Un signalement de condamné par contumace (en fuite) : yeux roux (?), front et teint ordinaire, bouche moyenne... nous sommes loin de nos « experts télévisés »

En cette année 1851, Alexandre Dumas nous propose dans le Journal d'Uzès un feuilleton « Murat » de 1815.

En 1872, le feuilleton est le récit très romancé d'un soldat de 1871 « Un amour en campagne ». En 1875 le journal est devenu « L'Impartial », République oblige, et publie des feuilletons patriotiques « Les Girondins : leur dernier banquet et leur mort », « Mirabeau »... En 1882, le Journal d'Uzès est à nouveau dans les kiosques et les feuilletons sont du type « La Femme à la tête coupée », « l'Homme aux trois souliers »...manifestant une volonté plus récréative.

Dans les villages on se réunissait autour de celui qui savait lire pour « écouter » le feuilleton.





Inondation automne 2014 Alzon ancien captage

Les inondations que nous venons de subir cet automne ne sont pas rares chez nous. Bien avant le bétonnage, l'oubli du curage des rivières, le labourage jusqu'aux limites extrêmes des terres détruisant les fossés des anciens, les haies arrachées.

La plus ancienne crue que nous connaissions remonte à 1403. En 1471, la crue de septembre emporte les murs d'Alès, ville qui sera exonérée d'impôts royaux pendant six ans. 1551, 1604, toujours en septembre. En 1604 trois crues des Gardon et de l'Alzon se succèdent emportant gens et masures. 1652, 1697, 1739....1815, 1828, 1834 ; année 1839, 17 crues dans l'hiver : les piliers du pont du chemin de fer de Ners seront reconstruits à chaque fois.

En octobre 1604 à Vallabrix le sénéchal prescrit « que verification seroict faicte de la ruyne (ruine) et dégast des olliviers, ensemble de la rarité des fruitrzs et estérité des bledz et autres fruitcz... » (adg E168). A-t-on été exonéré d'impôts royaux après cette vérification ?

Août 1844, puis septembre 1844, septembre 1846 avec de nombreux morts, 1856, 1857, 1890, 1899.... En août 1845, à Vallabrix, sur deux jours on remblaie les rives de l'Alzon : le 28, sept voyages de pierres (une journée de charrette à deux colliers, coût 6frs – deux colliers c'est-à-dire deux bêtes attelées, bœufs ou mulets) et le 30, quatre voyages soit une demi-journée, 3 frs) sous la mandature de Monsieur Gay.

En 1856, nous devons reconstruire un pont sur l'Alzon, en pierre, son prédécesseur a été « ravagé » : 10 frs, les hommes du village fourniront le charroi et la main d'œuvre. (Quel pont ? pas encore celui du Ga)

1907 le pont de Brignon inauguré en 1904 s'écroule sous la puissance de l'eau. A Dions l'inondation s'étale sur trois kilomètres de large (voir inscription sur la tourelle à l'entrée du village) détruisant toutes les cultures.

1933,1951...1988. 1993 une voiture est emportée sur le pont submersible de Dions. Le Gardon peut monter de deux mètres en une heure. Tous ses affluents en font autant.

1995 un pilier du pont de l'autoroute en construction se met à pencher, nouvelle tour de Pise !

En octobre 1958, dans les Cévennes 31 morts, des milliers de sinistrés, des ponts, des routes emportés, des maisons, des cultures ravagées. A Dions, quatre mètres environ... Le littoral n'est pas épargné. En juillet 1949 la mer était montée jusqu'au pied des remparts d'Aigues-Mortes, aidée par un Rhône qui ne débitait plus et des marais gonflés à bloc. Au Grau du Roi, un bateau était arrivé dans le grand café du port, le pont tournant était coupé sous l'amoncellement de débris ! Les maisons avaient de l'eau pour certaines jusqu'au second étage.

A chaque fois, des troncs, des branchages se sont entassés, et en se libérant sous la puissance du courant, créent une vague d'une force colossale, tsunami qui balaie tout sur son passage, entraînant débris, pierres, sable.... , détruisant ponts, envahissant champs, chemins, maisons...

Toujours de septembre à novembre. Parfois en août. La mer chaude de l'été nous a réservé un stock de nuages qui n'attendent que l'automne pour nous arroser !

Parfois, nous en rajoutons une dose. Nos anciens curaient les cours d'eau. Notre village d'ailleurs faisait partie du syndicat du curage des rivières encore en juin 1966. Maintenant il faut laisser la nature « s'exprimer », donner « à manger à la rivière » !! Les marais autour de Montpellier jusqu'à la côte par exemple, seront asséchés et construits de lotissements régulièrement inondés. Les fossés le long des routes ou des terres ne sont plus nettoyés et même plus creusés... Les haies supprimées, le remembrement, et la déforestation favorisent le ruissellement. Sans oublier la construction d'infrastructures autoroutières ou autres coupant le cours normal de l'écoulement.

Ceci dit, nos anciens ont aussi contribué : au 17^{ème} siècle nous découvrons que le vin se conserve et se transporte mieux en bouteille et nous allons raser en peu de temps des forêts de chênes pour alimenter nos verreries. Ces terres comme à La Calmette ou Dions ne seront plus jamais les mêmes, à chaque fois inondées, dévastées. (Inventeur de la bouteille en verre épais et goulot, le chevalier Digby, pirate, un peu espion, diplomate écrivain et anglais, c'était l'époque des « touche-à-tout »).

Nous sommes un géant aux pieds d'argile, la nature nous le rappelle régulièrement.

Après l'humidité, l'humilité !

Mais parfois nous comprenons la leçon. Ainsi c'est grâce ou à cause aux crues de l'Alzon de 1880 à 1907 que s'est mis en marche le projet du pont du Ga à l'entrée Est de Vallabrix. Ce fut long à mettre en œuvre. Par la même occasion on envisagera l'élargissement de la D5 d'Uzès à Bagnols.

La modernité du cylindrage à vapeur nous encourage à faire des travaux. Rapide, économique comme le montre le texte ci-après :

En exécution d'une délibération du Conseil général du Gard, pendant les années 1888 et 1889, et on continue en 1890, des expériences de cylindrage à vapeur, qui ont donné de très bons résultats, tant au point de vue économique qu'au point de vue de la rapidité d'exécution, qui constitue un très grand avantage pour le roulage.

La dépense par tonne kilométrique, qui est de 0 f.40 avec les cylindrages par chevaux, et réduite à 0,30 par les cylindrages à vapeur. L'économie est donc importante, il n'y a pas à hésiter, selon nous, dans le choix à faire entre les

Etc...

Le Conseil Général en parle déjà en 1883. Mais les PV des conseils municipaux de Vallabrix sont muets à ce sujet. Enfin en avril 1887 projet de déclasser la route départementale. En août 1888, nous demandons que le chemin de Coulorgues reste libre d'accès au niveau du pont à construire sur l'Alzon. (PV conseils municipaux- maire Jean Augustin Boutaud, Joseph Gouffet adjoint). (chemin qui « se bifurque » avec le chemin vicinal D5...). On entretient les chemins vicinaux, St Victor à Vallabrix (100 frs), la D5 d'Uzès (575 frs en 1894 et en 1895-96), mais refus de participer financièrement à la D6 en construction passant par Pognadoresse. En 1899, le préfet nous demande de participer aux frais d'élargissement de la D5 de Tresque à Bagnols : 75 frs. Refus catégorique (« après avoir mûrement délibéré »). Seul le village de St Quentin dans notre secteur acceptera pour la somme de 25 frs. En règle générale les conseils municipaux sont plutôt frileux pour faire ce type de dépense.

En 1902 les pluies incessantes ont endommagé les chemins : coût 100 frs pour notre village. L'année suivante, ce sont les mûriers et les vignes qui gèlent. Une demande d'indemnisation sera faite.

Février 1904 les maisons de notre village doivent s'aligner le long de la D5. Joseph Prozen demande une indemnisation pour la cession du terrain. D'abord il essuie un refus de la part du conseil municipal car cela ne s'est jamais fait. Par le passé d'autres propriétaires expropriés n'ont jamais songé à demander une indemnité.

En avril finalement le conseil revient sur sa décision : 3 frs le m². En novembre 1905/janvier 1906, le terrain Prozen (B-91) est acquis et la façade de sa maison est à reconstruire dans l'alignement (autorisation de traiter amiablement avec le propriétaire).

Puis en 1909 c'est le terrain Aubert (B86/87) qui est acquis pour l'alignement au même prix. Rectification de la D5 entre les bornes 16,7 e 17,8km : refus du conseil, emprunt en cours, projet d'adduction d'eau.... Par contre on accepte d'élargir le chemin de Masmolène en 1910. Raisons invoquées : avantage considérable pour les habitants de Vallabrix, équitable de participer....

Ci-après textes du conseil général du Gard (Gallica BNF) qui racontent les hauts et les bas de ce projet

- Conseil Général du Gard 2^{ème} séance 11/4/1893

Etat des dégradations occasionnées aux chemins du grande vicinalité par les pluies torrentielles du 6 octobre 1892.

Numéros des chemins	INDICATION DES DÉGRADATIONS	Evaluation de la dépense		Sommes pouvant être prélevées sur les crédits d'entretien.	Reste à parfaire au moyen de l'emprunt au Crédit Foncier.
		par section.	par chemin.		
1 ^{er} Chemins de grande communication.					
2	Chaussée fortement excoriée par les eaux du Briançon, entre Montfrin et Thézières, sur une longueur de 800 mètres, accotements ravinsés.....	500	500	500	"
3	Excoriations de chaussée ; avarie à l'un des quarts de cône percés du pont métallique de Collias.....	160	160	160	"
4	Chaussée détruite sur une longueur de 400 mètres au quartier des Auvis ; accotements excoriés ou emportés sur le même point.....	992	992	"	992
5	Dépôts de sable et gravier entre Tave et Bagnols... Éboulements de murs de soutènement au Crouzas ; chaussée ravinée entre la Veyre et Vallabrix, détruite sur plusieurs points entre Vallabrix et le chemin de grande communication n° 53 ; accotements excoriés, dépôts sur divers points.....	90 2.254	 2.344	 90	 2.254
6	Excoriations des accotements ; dépôts de graviers ; mur de soutènement éboulé au mas du Camp, radiers des ponts des Horts et de Saint-Julien détruits.....	257	257	"	257
9	Excoriations de chaussée et dépôts de gravier entre Laudun et la route nationale n° 86..... Affaissement d'une pile du pont de Tave, reconstruction de cette pile et des deux arches adjacentes.	168 6.500	 6.824	 "	 6.824
10	Excoriations de chaussée près Cavillargues.....	156			
11	Ravines et éboulis.....	296	296	"	296
	Ravines et éboulis.....	105	105	"	105
	A reporter.....		11.478	750	10.728

Nous voyons ici les dégats de 1893 : chaussée ravinée, détruite, éboulements...une dépense et un emprunt à envisager. (Vallée de la Veyre, entre Connaux, Pognadoresse.)

« Les deux projets n'ont pas été prêts avant ce jour, car on attendait les études du service hydraulique pour la fixation du débouché des ouvrages d'art à établir sur les cours d'eau devant être traversés par le tracé, le dossier est aujourd'hui complété. Rapports du Préfet, projets-relevés des distributions - Conseil général du Gard la déclaration d'utilité publique qui vous est demandée. Une seule déclaration a été faite dans l'enquête : Le conseil municipal de Vallabrix demande que le chemin rural dit de Coullorgues, qui est rencontré par la rectification du chemin de grande communication n° 5, reste libre après comme avant l'exécution des travaux. Satisfaction sera donnée à cette demande.

Il y a donc lieu de déclarer d'utilité publique les travaux dont il s'agit. »

Adopté.

Le crédit demandé de 5.467 fr. 65 pour achat de 106 ares 46 centiares de terrains et dépréciations, et porté au Sous-Chapitre XVIII article 13 du budget départemental, n'est donc que la continuation de la décision du Conseil général du 4 avril 1883, et votre Commission vous propose d'approuver ce crédit, mais à titre de garantie seulement, les communes traversées étant tenues de faire face à cette dépense, si elles le peuvent.

Décision conforme du Conseil.

M. de Castelnau présente le rapport suivant :

« M. le Préfet vous demande de déclarer d'utilité publique deux entreprises à ouvrir en 1889 et pour lesquelles des allocations figurent au budget. Elles se rapportent, l'une au chemin de grande communication n° 5, où il s'agit de construire un pont sur la rivière d'Alzon; l'autre à la construction du chemin d'intérêt commun n° 14, entre le chemin de Cabassanne et celui de la Calmette. La première comporte une dépense de 15.500 fr. la seconde, celle de 9.200 fr.

Chemin de grande communication n° 5 et d'intérêt commun n° 14.

Déclaration d'utilité publique.

Préfet a cru devoir consulter, sous toutes réserves, les communes dont il s'agit qui, d'après l'auteur du vœu, sont celles de Bagnols, de Tresques, de St-Pons-la-Calm, du Pin, de Cavillargues, de Pognadoresse, de Vallabrix et de St-Quentin.

La dépense à faire, est-il dit plus haut, est de 6.000 fr., le tiers soit 2.000 fr. devrait, d'après l'avis des Agents voyers, être réparti ainsi qu'il suit :

Bagnols	1.000 fr.
Tresques	200
Saint-Pons-la-Calm	200
Le Pin	200
Cavillargues	200
Pognadoresse	100
Vallabrix	75
Saint-Quentin	25
Total égal	<u>2.000 fr.</u>

Des huit conseils municipaux consultés, six ont fait connaître actuellement leur avis. Ce sont ceux de Bagnols, Tresques, Saint-Pons-la-Calm, Cavillargues, Pognadoresse et St-Quentin.

Si quatre d'entre eux se sont prononcés en faveur du projet, un seul, Saint-Quentin, a promis son concours pécuniaire et il ne s'élève qu'à 25 fr.

Projet de résolution relatif au chemin de grande communication n° 5

Commission des Routes. — Rapporteur :

M. LE DUC D'UZÈS

Sur la proposition de la Commission des Routes, le Conseil adopte le projet de résolution ci-après déposé par MM. de Sorbier de Pognadoresse, Boissin-Bertin, duc d'Uzès, et du Luc :

Le Conseil,

4/10/1907

Considérant que le chemin de grande communication n° 5 de Bagnols à Uzès comporte aux environs de Vallabrix des pentes, dépassant la moyenne réglementaire, et dépassant 10 o/o pendant une assez grande longueur ;

Que le sol de la route ne retient pas l'empierrement sur ces pentes et que le roc ressort en de nombreux endroits ;

Invite l'Administration à mettre à l'étude la rectification du chemin de grande communication n° 5 de la borne 16 k 366 au village de Vallabrix ;

L'invite, en outre, à faire établir le plus rapidement qu'il sera possible un aqueduc sur cette route sur l'affluent de l'Alzon, venant de la direction du nord-ouest et se jetant dans l'Alzon à l'est du village de Vallabrix.

Service Vicinal. — Vœux relatifs aux chemins de grande communication n^{os} 5 et 24.

Dans votre séance du 4 octobre dernier, vous avez adopté deux vœux émis par plusieurs d'entre vous :

Le premier est relatif à la rectification du chemin de grande communication n^o 5 aux abords du village de Vallabrix, et à la construction d'un aqueduc sur le même chemin au passage de l'affluent de l'Alzon ;

Le second vœu a trait à l'exhaussement du chemin grande communication n^o 24, à son intersection avec l'avenue de la gare de Lézan.

Le vœu relatif au chemin n^o 5 fait actuellement l'objet d'une étude de la part des Agents Voyers. J'aurai l'honneur de vous faire connaître ultérieurement les résultats de cette instruction.

Bizarrement, les premiers rapports ou projets indiquent un « aqueduc » sur l'affluent de l'Alzon. L'aqueduc est plus modestement notre pont du Ga, et l'affluent est l'Alzon elle-même. Il faudra un certain temps pour arriver à nos fins. Ce n'est pas plus rapide actuellement. Finalement le pont sera construit par un entrepreneur d'Uzès Dechezelle. Ga parce que jusqu'alors l'Alzon se traversait par un gué.

La D5 dans ces dernières décennies a souffert des inondations, surtout celle de 2002. Elle s'est en partie effondrée en direction de Bagnols à la sortie de Vallabrix. Enfin cette année 2014 des travaux de consolidation et de réparations sont entrepris. Nous avons pu voir des écureuils casqués et harnachés descendre en rappel le long des parois.





Elimination des roches pourries et dangereuses, béton spécial envoyé dans des carottages, nappes de treillis, mise en place de tirants et de drains (jusqu'à 80 cm de profondeur !)... Les travaux sont allés bon train malgré les pluies incessantes de cet automne. Le parapet et la chaussée sont refaits. Un inclinomètre sera mis en place pour mesurer les mouvements de la falaise.



Les travaux acrobatiques ont été réalisés par l'entreprise Hypogé, le désamiantage par DI - Environnement, la maçonnerie par l'entreprise Marron et le débroussaillage par l'entreprise Prades.



Un texte intéressant concernant Uzès mais dans ce thème.

Des sauvageons : en 1862 le maire d'Uzès reçoit une lettre de l'architecte de la ville, dénonçant les dégradations faites sur le lavoir de la vallée de l'Eure. (celui qui est presque à l'entrée, avec des ouvertures en ogive, date de construction milieu 19ème). Tuiles cassées ou enlevées, trou dans le toit. Il était alimenté en eau par la source du Rocher et non par l'Eure.

Le toit ou la génoise (bord du toit) étant à un mètre dix du sol, les enfants s'amuse à y monter. Les « lessiveuses » (bugadières ou lavandières) font sécher leur linge en l'accrochant au bord du toit maintenu par des pierres ou des tuiles qu'elles déplacent. Elles ont enlevé des tuiles pour laisser échapper la fumée des feux qui les réchauffent en hiver. Les gens qui descendent le chemin derrière le lavoir déposent sur le toit leur fardeau pour se reposer. Bref le toit sert à tout sauf à protéger le lavoir. Il faut agir vite sinon une restauration serait beaucoup plus couteuse. Et surtout creuser la colline au dos du lavoir pour que le toit ne soit plus accessible.

Il signale aussi que le pont de la Fontaine de l'Eure est très endommagé : pilier miné par les eaux, parapets disparus, voûte affaissée. Il y a risque d'accident. Nous pouvons penser que ces dégâts sont dus à une des inondations dont la vallée et le moulin ont eu à souffrir.(Découvreur Mireille Olmières responsable des archives d'Uzès 1M20 – grand merci à Mireille)

Monsieur le Maire,

Sur votre invitation, je me suis transporté au lavoir communal que la ville d'Alais possède sur les bords des sources de l'Arène. Ainsi que vous le disait Monsieur Regnaud, dans votre lettre du 9 X^{bre} courant, que vous m'avez communiqué, la toiture de ce bâtiment est dans un état déplorable. Quelques petits bois de la charpente sont hors de service, et il est urgent de les remplacer; De plus il y a une grande quantité de tuiles cassées et endrées. Les tuiles en terre destinées à donner du pour au lavoir sont toutes brisées. Enfin les lessiveuses ont enlevé à un angle du bâtiment quelques tuiles pour laisser échapper la fumée du feu qu'elles font pour se garantir du froid.

Le bâtiment est adossé contre une colline, dite les Garrigues, et de ce côté la Genouze n'est qu'à un mètre et dix centimètres du sol; les enfants peuvent donc monter facilement sur la toiture, et y commettre maints dégâts. Les lessiveuses de leur côté étendent leur linge sur le bord des toits, et y posent pour le séchage soit une paille qu'elles laissent à leur départ, soit une tuile qu'elles déplacent. Quelquefois

Nous pouvons au passage admirer la beauté et l'élégance de l'écriture.

Desend. il De la colline chargé d'un jardin, arrivé au
lavoir. il le dépose sur la couverture Du bâtiment. Dérange
ou casse les tuiles qui se trouvent sur les bords.
L'état de choses ne peut plus subsister. et il y a urgent
De faire les réparations nécessaires, pour ne pas être obligé plus
tard d'entreprendre une restauration dont les dépenses seraient
beaucoup plus considérables. Il faut donc réparer la toiture
Du côté De la colline seulement, car l'autre partie est encore
bien conservée. Changer quelques petites bois, et faire entre
le lavoir et la colline une tranchée pour donner plus de
hauteur au bâtiment. De cette manière on n'aura aucun accès
sur la toiture. Les débris De cette tranchée seront facilement
enlevés, car ils proviennent probablement Des poutres qui furent
faites lors De la construction Du bâtiment.
Connaissant votre vigilance, j'ai cru Devoir signaler
à votre attention l'état Du pont Du moulin De fontaine
D'Isère, quoique ce pont soit en Dehors Du mandat dont vous
m'avez chargé. Le pont dont les maissances se trouvent sous
les sauts est Dans un état qui inspire Des craintes sérieuses.
L'eau en a même causé Des maissances, et il est Difficile d'
comprendre comment il ne s'est encore produit aucun accident.
Il est à Dire que on y fasse les réparations les plus promptes.
Du côté où la maissance Du pont est munie par les sauts, l'entrados
De la voûte s'est affaissé De 12 à 14 centimètres. Enfin un Des
parapets Du pont n'existe plus. Il serait aussi urgent d'en faire
établir un, pour prévenir Des accidents.
J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Maire
votre très-humble et très-obéissant serviteur
L'architecte De la ville D'Isère

XI - EUPHROSINE LES TROIS GRÂCES :

Au 19^{ème} siècle dans notre village, surtout après 1820, les prénoms des petites filles changent. Les parents ne donnent plus systématiquement à leur petite fille le prénom d'une des grand-mères ou d'une aïeule. Beaucoup moins de Marguerite, encore des Marie-Anne, la Révolution de 1789 n'est pas loin. D'autres prénoms arrivent comme Euphrosine, Rose, Henriette, Justine, Angélique, Cécile, Fanny, Hortense..... Les garçons vont continuer jusqu'à la fin du siècle à se prénommer comme leur père ou grand-père. Plus timidement des Calixte, des Hippolyte, Adrien, Augustin, Marius arrivent, souvent deuxième prénom.

Comment se faisaient ces choix ? Le prénom d'Euphrosine est intéressant. Une dizaine sur Vallabrix pendant cette période, entre 1810 et 1850. C'est le nom d'une des Trois Grâces des Romains ou des Trois Charités des Grecs de l'antiquité. Euphrosine représentait la joie de vivre, la joie de l'âme, ses deux sœurs Thalie la verdoyante, l'abondance, et Aglaé la brillante, la beauté, et messagère d'Aphrodite. Elles sont filles de Zeus selon certains auteurs. Elles incarnent la vie, la danse, les travaux de l'esprit, les arts. Elles sont La Femme idéalisée. Elles sont aussi le symbole de la ville de Montpellier sculptées par Etienne Dantoine en 1773-76. L'original de cette statue doit se trouver dans le hall de l'opéra de la ville.

Une sainte porte le prénom d'Euphrosine d'Alexandrie, moniale en 470. Les Trois Grâces et donc Euphrosine sont peintes, sculptées, apparaissent sur des céramiques (Raphaël à Pradier) régulièrement de la fin du 15^{ème} au 20^{ème} siècle. Mais le prénom ne devient usité qu'au 19^{ème} siècle. Les parents espèrent que leur fille sera pleine de joie, rayonnante ? Qui a influencé les parents, la Grâce de Montpellier ou l'Euphrosine d'Alexandrie ?



XII - NOTRE CLOCHER

Dans des Couradou précédents nous avons déjà raconté l'histoire de notre clocher. Construit probablement au 15^{ème} siècle, remplaçant le petit clocheton accolé à notre église. La guerre de Cent ans nous avait appris que nous devions comme la plupart des autres villages avoir une tour de guet. En 1610, les consuls de Vallabrix paient à Jean Combet 19 livres pour restes de ses gages « de fere la guette à la tour de l'orloge » (faire le guet). Ce texte montre que nous avons bien une tour-clocher avec semble-t-il une horloge. Jean Combet est-il le capitaine Combe ou Petit Combet que Thomas Platter rencontre dans notre village en 1595 ? Ce sont les consuls qui paient le service du guetteur, donc nous pouvons penser que l'église ou tout au moins son clocher ne sont pas seigneuriaux. Une horloge : Nîmes est dotée d'un mécanisme d'horloge avec une cloche depuis au moins 1410. (Gazette de Nîmes n°812 813 25 déc/7jan2015 Daphné Arthomas) Pourquoi pas notre village ? Probablement avec l'installation des de Bargeton sur notre village qui en avaient les moyens financiers et qui étaient très modernes, peut-être un peu « m'as-tu-vu ».



Un bel escalier fin 15^{ème} dessert encore la montée, escalier en « limaçon avec vuide au milieu » nous aurait dit le grand Palladio.

Pendant la Révolution de 1789, l'église devient temple de la raison en 1792, et les « ustensiles », l'argenterie et la cloche, sont donnés pour faire des munitions, des canons. L'Europe

nous fait la guerre. Ci-après le procès-verbal du conseil municipal faisant don à la patrie de notre cloche. Le sieur Borie de triste mémoire, représentant du peuple, recevra une copie de ce texte.

Notre Eglise.
surquoy la Nation Misp en Deliberation de
l'Agent National, ouï, de Conseil qu'il des la
Commune a plaidé au zèle du Citoyen Minaire
à unanimement Delibéré ce qui suit.

premierement que cette Commune N'adoptera
ni Reconnoît d'autre Cotte que celui de la Raison
et de la Verité, qu'a cet effet l'Eglise cy devant
paroissiale sera transformée en temple de la
Raison, que les figures du fanatisme et de la
superstition en seront enlevées et Remplacées par
des Emblemes de la Liberté.

secondement que la d. Commune fait don à la
patrie de toute L'argenterie, ustensiles ainsi que
de la cloche de la d. Eglise.

Troisiement que la d. Commune N'ayant aucun
maison Ny aucun lieu propre ou la municipalité
et la société populaires puissent tenir leurs séances,
la Convention Nationale sera priée de permettre
que les maisons cy devant presbytérales soit converties
en maisons communes et que la société populaire
puisse prendre un appartement pour y tenir ses
séances, et en attendant la décision de la Convention
Nationale sur cet objet, le Représentant du peuple
doit à qui il sera adressé au Extrait de la
présente Deliberation sera parvenue prie de
promettre d'observer provisoire de cet article.

et d'autrefois l'usage des cloches. —
 Quatrainement des cloches qui se sont
 rachetées de la présente délibération à l'adminis-
 tration du district et à la société populaire —
 d'après la montagne.
 ainsi a été délibéré par le conseil qu'il y a
 Les 3 Communes dont les membres sachant lire et
 écrire signent avec la présente. Les autres
 Membres présents étant illettrés. Comme ils ont été
 Gay Maire, Védet, Vaillon officier Municipal,
 Desjardins, Vissière, Combe Notables, Bonnard
 agents Nationaux, Cade Sec. Gr. signés à l'original
 Collationné
 Cade Sec. Gr.
 approuvé le 25 novembre 1842 par le Préfet
 par et indivisible.

Le 13 novembre 1842, Vallabrix décide de faire des travaux dans le clocher pour réceptionner la nouvelle cloche achetée par la Fabrique (conseil paroissial). Cloche indispensable pour les services religieux. Le beffroi sera rehaussé, hauteur totale 10 mètres environ. Un crédit d'un peu plus de 600 frs est alloué pour ces travaux. L'architecte est Joseph Maurice Bègue que nous verrons souvent œuvrer dans notre village. Le maçon est François Pascal, les charrois seront à la charge des villageois. Sous-préfet, préfet approuvent les travaux et dépenses les 22 et 25 novembre, rapidité étonnante. Le 15 décembre les travaux sont achevés et le 17 le receveur paie pour nous le maçon (voir mandat de paiement). Affaire rondement menée.

Trois ouvertures pour trois fenêtres : une en pierre de Vers pour recevoir la cloche, les deux autres en pierre de St Quentin – une voûte sphérique en pierre de Vers et ouverture en son milieu, recouvert d'une tôle – deux planchers pour installer l'horloge – tour crépie et carrelée extérieurement, et seulement crépie intérieurement entre plancher et mécanisme – toit de l'église réparé (pour 10 frs !) et cloche montée et installée par l'entrepreneur pour 25 frs. La pierre de Vers est privilégiée, le crépis carrelé est à la mode (plus tard notre maison ronde, le Moulin Neuf de St Quentin...), c'est-à-dire que le maçon dessine sur son crépis

des rectangles façon carrelage. Sur la carte postale ci-joint, nous voyons encore des traces de ce crépi.



Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de Vallabris.

L'an mil huit cent quarante deux le Cinq
Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Vallabris
Canton et arrondissement d'Oris Département du Gard, réuni
dans les lieux ordinaires de ses séances sous la présidence de
M^r Joseph Gay maire.

Présent les Membres forment le nombre voulu par la loi
M^r le maire a donné connaissance au Conseil des Délibé-
rations des carreaux à faire pour la restauration du Clocher afin de
Rendre le clocher nouvellement acquis par la fabrique et réparer
la toiture de l'église tel qu'il est expliqué au Procès Verbal
Délib. par M^r. Requin architecte à Oris en date du Dix comme

Le Conseil ayant examiné le devis reconnaissant
L'urgence des réparations indiquées considérant que la fabrique
a fait les sacrifices pour l'acquisition d'un clocher recon-
struisable jusqu'à la fin de l'ouvrage devant à l'usage
des Officiers religieux la commune doit la Secourir en contribuant
aux frais de cette réparation.

Delibéré

Article premier

Le devis ci dessus mentionné est approuvé dans tout
ses contours.

Article Second

Une somme de Six cent Six francs Sixante et six
centimes est allouée pour cet objet en Supplément au
Budget de 1842.

Article Troisième

M^r le maire sera autorisé à faire exécuter ce

Leurs grâces reconnues en considération de la Modicité de l'aide
à leur action l'indication de ces réformes attendues que les
choses sont faites solennellement et gratuitement par les habitants
et que ce moment et le plus favorable pour les engager à se
sacrifier.

Article quatre.

La présente délibération sera soumise à l'approbation
du M^e le préfet.

Et ont lesdits Bonnard, Guérard, Desjardins père
Desjardins fils, Rocher, Vidat, Gouffé et Joseph Gay Mari
Signé au registre, les jours mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le maire de Vallabris.

Gay Signé.

En est approuvé à l'approbation du M^e le préfet
à Uzès le 22 novembre 1842. Le Sous-préfet Alphonse
Mathis Signé.

En est approuvé par nous Conseiller d'état, préfet du Gard
à Nîmes le 25. 9^e 1842. Barry D. Desjardins Signé.

Pour ampliation

Le maire de Vallabris.

G. Gay Signé

DEPARTEMENT
DU GARD.

ARRONDISSEMENT
d'Alais

MANDAT

De Fr. 666 77

N° DE REGISTRE
de l'Ordonnateur.

N° 56. DE LIVRE
du Receveur.

GESTION 1842.

Commune de Vallabris

MANDAT DE PAIEMENT

Sur les Fonds de l'Exercice 1842.

Budget primitif, art.
Budget additionnel, art.
Autorisation supplémentaire du 21. 9. 1842.

Montant du crédit.	
666	77

OBJET
de la *Reparations à faire aux Clochers.*
DEBORS.

NOUS MAIRE DE LA COMMUNE de Vallabris

Vu le crédit énoncé ci-dessus, mandons à M. le Receveur municipal
de cette commune, de payer à *Jean Pascal, m. d'usage*
la somme de *Six cent Six francs Soixante dix neuf centimes*
pour *Reparations à faire aux Clochers de cette Commune.*

Reçu acquit de la somme
énoncée au présent Mandat.

A *P. Pascal*
le 17 Décembre 1842.

Pascal

De laquelle somme le Comptable aura à justifier dans ses comptes,
en rapportant le présent dûment acquitté et appuyé des pièces justifi-
catives, dont la production est prescrite par les réglemens.

A Vallabris - le 15 Décembre - 1842.

Guy



Plans des ouvrages à faire pour la restauration
du Clocher de la Commun. D. Val-de-Saint-Pierre
Gard.

L'acquisition d'une Nouvelle Cloche pour la Commun.
de Val-de-Saint-Pierre l'organe de l'érection à faire au
Clocher de l'Eglise de cette Commun. afin de l'appliquer
au Service Public, en l'abandonnant au Peuple pour ses
Constructions et en surmontant par les mêmes Constructions
des la hauteur de deux tiers de Bois finies, de Bois mitres.
de hauteur Chaque doit une Portée à recevoir la nouvelle
Cloche élevée en Pierre de Paris, et les deux autres en Pierre
de Saint-Quentin.

Au dessus de l'Entrée du Clocher de la fin des
il sera posé un Cordon en Pierre de Colle de vingt
Cinq Centimètres d'épaisseur formant tout à l'extérieur de
l'édifice et faisant de l'intérieur et l'extérieur
de la Cloche, sur laquelle sera faite une
Voute Sphérique en pierre de Paris de vingt Centimètres
d'épaisseur ayant au milieu une ouverture Circulaire
de Sixante Centimètres de Diamètre formé par
un Courbe en Colle, au dessus de ce Cordon
il sera placé une façade de vingt Centimètres hauteur de
maçonnerie en pierre sur laquelle sera posé une
Corbeille ou larmie de vingt deux Centimètres de
hauteur en Pierre de Paris, le dessus de l'Entrée
de la Voute sera couvert en Pierre de Paris ou
en Ciment Romain ainsi que le dessus de la Corbeille
l'extérieur de la Cloche deux planches
sont élevées à la hauteur voulue et indiquées
par l'architecte il en sera fait un neuf au tiers
de l'entrée du Clocher pour recevoir le son.

L'horloge qui plus tard pourra être placée sur la voute.

2^e Cour (sur l'égise et Cornice Extérieur et Intérieurement elle sera posée dans la hauteur Entre le plancher de la Cloche et celui du mécanisme 4^e Cour de l'égise devant l'organe pour l'entretien de la machine et mettre la Cloche place pour un homme de vingt cinq francs Ces 4^e Cour de l'égise en général est tout à la charge de la Commune.			
Détail Estimatif			
Aménagement de la fenêtre de la Cloche en linteau de Vost.			
Long. Cour	9 ^m	10 ^m	} 2 ^m 50
Grande largeur	0	40	
Largeur	0	70	
à 42 ^m de mètre Cube			107 ^m
Aménagement de deux autres fenêtres en linteau de l'égise produisant un Cube de 5^m			
à 18 ^m de mètre Cube			90 ^m
12 mètre quarré Maçonnerie pour orner la fenêtre à 16 de mètre quarré			
Cordon au Dessus de la fenêtre			
Long. Cour	12 ^m		} 2 ^m 25
Largeur	0	75	
Hauteur	0	25	
à 18 ^m de mètre Cube			40 ^m 50
Maçonnerie entre le Cordon et la Cour			
Long. Cour	12 ^m		} 4 ^m 80
Hauteur	0	40	
à 16 ^m de mètre quarré			19 ^m 20

Report de l'autre part	304 40
Corridor en pierre de Vau au Delle	
San-Ces	14 parties
à C. le maître Consant	84
Monte Spicquand de la Boie en pierre de Vau	
Developpement	3 1/2
Longue moyenne	3 1/2
à C. le maître quarantier	90
Cupillage de la Boie	
Entretien et	
Entretien de la Boie	160
quart à 1/2 de maître fraise d'Entretien	64
Appareil de Port de d'Église et pontons	10
Marguante	
Montage et mise en Plan de la Cloche	38

Remarques de l'architecte 177 80
28 89

Total dix Cent dix francs dixante dix neuf cent 606 79

Fait à Ozi le 19 9^{me} 1842

Lu et approuvé par M^{re}
Consul de l'Etat
Préfet du Gard
Nîmes, le 25 9^{me} 1842.

M. Vigor

M. Vigor

Vu et proposé à l'approbation de M^{re}
le Préfet

à Nîmes, le 23 novembre 1842.

Le Sous-Préfet,
M. Vigor



117 69.

Acte Verbal de Reception du
Cravamp de restauration du Clocher de la
Commune de Valenciennes par les Jueurs
Pascal, Mr. Mayor de la ville de Vigne en
virtu d'une soumission par lui faite approuvée
par M. le Maire de cette Commune et d'après
les devis dressés à ce sujet et relatifs à la cravamp

de An mil huit Cent quarante deux
et la dune d'une soumission pour la cravamp
Prévue, soumise par M. le Maire de Valenciennes
d'une soumission de M. le Maire de Valenciennes
à propos. Les duns à la réception et
messagerie de M. Cravamp, les quels reconnus
avoir été soumis suivant toute la règle de l'art
et les Conditions du devis, avons dressé le
présent procès verbal de réception pour servir
au paiement de M. Cravamp le montant
à la somme de Six Cent Six francs
Soixante Dix neuf Centimes, montant des
Devis et de la soumission de M. Pascal

Laquelle s'étant payée d'avance rabais
sur le Cravamp ont été soumis d'après le devis
sur la plus grande exactitude et sollicité
fait à Vigne le dit jour d'aujourd'hui
Mil huit Cent quarante deux

M. Préfet
architecte

Vu par-

[illegible]

77

